

AVENIRS

LE DEVOIR, LE MARDI 10 DÉCEMBRE 1996

CABIER
B

Agenda Page B 7
Culture Page B 8
Économie Page B 2
Sports Page B 5

Dîners d'Affaires
Par un chef de renommée internationale
Fruits de Mer Depuis Toujours
Ouvert Noël et Jour de l'An
Stationnement Gratuit 1657 Ste-Catherine O.
Chez Paupé 932-6118

ÉDUCATION

Penser l'université québécoise

Il n'émane des États généraux sur l'éducation aucune recommandation relative à l'université qui vaille. Sans parler d'échec, certains ont évoqué la quasi-impossibilité de bien saisir tous les enjeux ou encore soulignent la présence tardive des universitaires dans le débat. Pour ces raisons, la Commission des États généraux a, de façon stratégique, recommandé dans le 5^e chantier de son rapport final de «mettre sur pied, à l'initiative du ministère, une commission multipartite sur la mission, l'organisation et le développement du réseau universitaire». La ministre n'a pas retenu cette solution et a finement préféré répartir les thèmes d'étude en plusieurs lieux de discussion plutôt qu'en un seul, et réserver à son ministère la délicate tâche d'élaborer enfin une politique des universités.

C'est ainsi qu'à compter de la mi-décembre, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) présidera une commission spéciale dont le mandat spécifique est l'examen de la pertinence et de la complémentarité des programmes d'études universitaires. Cette commission doit obligatoirement être régie par la transparence et œuvrer dans la concertation. A quelques jours du début des travaux, rien n'a transpiré des règles et des modalités de cette concertation, ni des pistes de discussion. On sait qu'il faut s'interroger, pour l'ensemble des universités, sur la distribution des équipements scientifiques coûteux et sur une certaine prolifération de programmes semblables comptant des effectifs étudiants réduits. Deux autres comités se pencheront sur le financement des universités, dont 70 % provient des fonds publics, et sur les frais de scolarité — de fraîche mémoire. Comme société, il faut se mettre à la tâche et questionner tous les aspects de l'université. Dommage que cet exercice ne puisse profiter d'un forum comme l'était le Conseil des universités, sacrifié au patronat universitaire.



Louise Julien

Quelles seront les pistes et les questions d'étude? Elles ne manquent pas: les tâches d'administration académique assumées par des professeurs, la fonction d'enseignement, le ratio prof-étudiant qui ne cesse de «grimper», l'intégration des chargés de cours dans les programmes et dans les départements, le maintien et l'utilisation du congé sabbatique, les locaux des personnels, les bibliothèques et le support informatique. Mais finalement, c'est la mission même de l'université, pour elle-même et comme composante du système d'éducation québécois, qui est au cœur de l'exercice.

Certaines valeurs et traditions doivent demeurer, dont la fière liberté académique. Pierre Lucier, conférencier invité, à titre de sous-ministre de l'Éducation, au Sommet universitaire d'octobre dernier, confiait alors à son auditoire: «L'université a raison de défendre son autonomie intellectuelle contre toutes les formes d'intrusion et d'ingérence. Elle a raison de ne pas dissocier autonomie intellectuelle et autonomie de gestion administrative.» M. Lucier, devenu président de l'Université du Québec depuis hier, doit méditer sur la façon de traduire concrètement dans l'action ses justes réflexions.

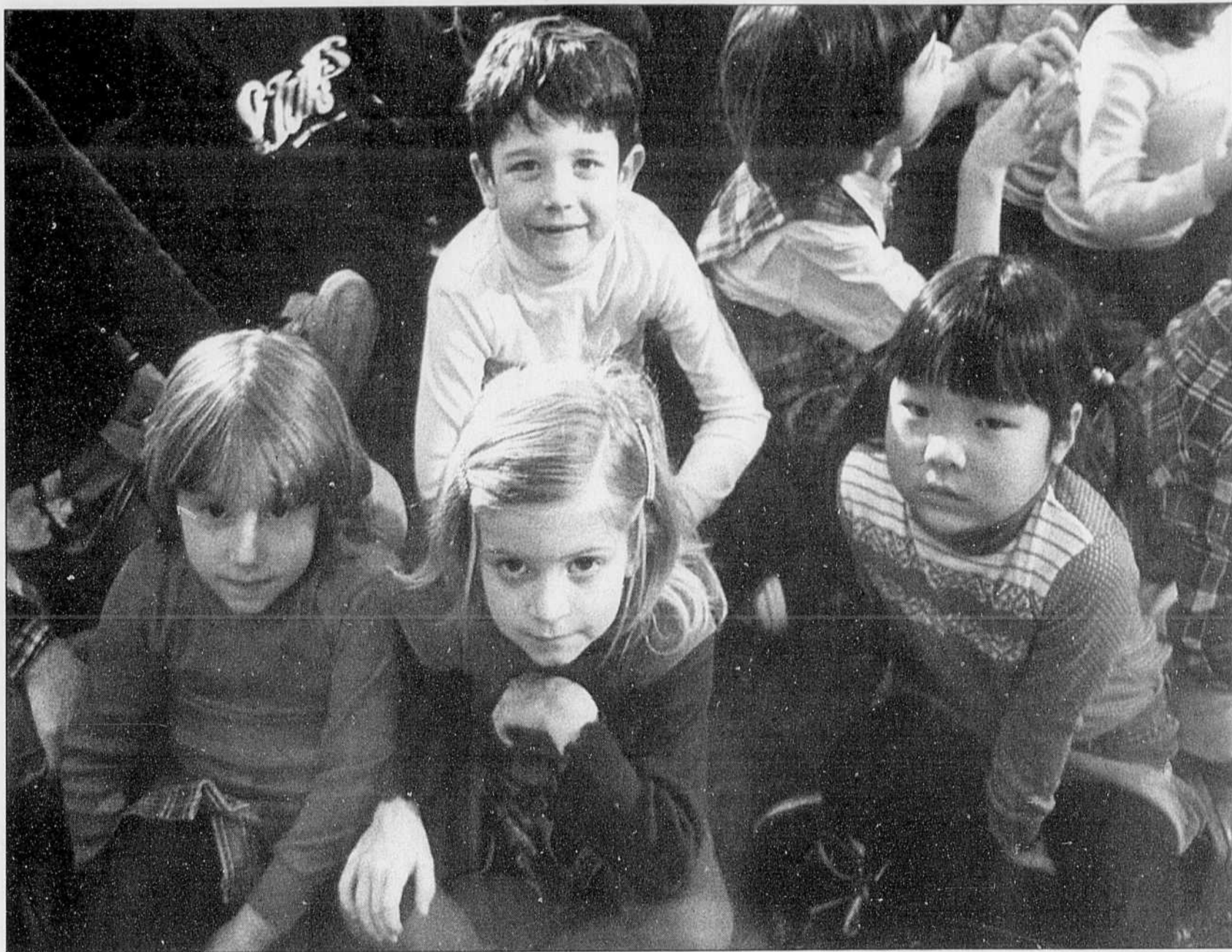
Ces valeurs et traditions sont essentielles au développement des universités et elles ne sont pas incompatibles avec un concept maintenant reconnu — mis de l'avant par la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université (FQPPU) — de «l'institution universitaire comme grand service public». De nouvelles réalités, celles de la complémentarité des efforts et des programmes — sans que cela signifie toutefois une excessive centralisation —, doivent aller de pair avec l'accessibilité à l'université.

Quiconque observe depuis une décennie la scène universitaire remarque une perméabilité croissante de l'université aux pressions externes; faut-il évoquer à ce point ces impératifs économiques et corporatifs pour penser l'université? L'université prête aussi le flanc à des propos acérés; évidemment, tout n'est pas fondé ni pertinent, mais il vaudrait mieux, pour certaines allégations, que l'examen de conscience se fasse de l'intérieur plutôt que d'être imposé.

De toute évidence, l'université doit rester un lieu de l'exercice de la pensée critique, allant à l'occasion jusqu'à la controverse. La rationalisation annoncée et les coupes sombres ne doivent pas entraver l'émulation intellectuelle qui est une condition sine qua non de l'enseignement, de la recherche et de la création, et des services rendus aux collectivités. L'université ne doit pas devenir fonctionnellement un lieu de formation professionnelle préparant à une mentalité de neuf à cinq. Profitant d'une relation professeur-étudiant de qualité, l'étudiant doit pouvoir cultiver l'art de la découverte par un effort intellectuel constant, enrichi par l'effervescence des échanges de vues et des discussions de groupe. On apprend par soi-même, certes, mais beaucoup par et avec les autres: c'est l'abc de la pédagogie, même à l'université.

A partir d'une relecture de *Homo academicus* de Pierre Bourdieu — l'essence de l'université contemporaine y est présente avec ses douloureuses contradictions —, il faut se pencher sur trois ouvrages récents, *Le Naufrage de l'université* de Michel Freitag, *Nuit Blanche* éditeur (prix du Gouverneur général 1996), *Zero Tolerance* de Peter C. Emberley, Penguin Books, 1996 et *L'Université à réinventer* de Hugues Boisvert, Éditions du Renouveau pédagogique, 1997 (sic), en mesure de servir de toile de fond à la réflexion sur l'université québécoise du 3^e millénaire.

Louise Julien est professeure titulaire au département des sciences de l'éducation de l'UQAM.



ARCHIVES LE DEVOIR

Le nouvel ordre familial

En colloque, des experts ont évalué la situation de l'enfant dans le monde sous les angles de l'adoption, de l'exploitation sexuelle, du travail des mineurs, de leur criminalité et du système judiciaire

L'enfance est une période de la vie où toutes les naïvetés sont encore permises. Une époque présumée dorée où l'on n'est pas encore responsable de soi-même, où d'autres, plus matures et plus âgés, le sont à notre place. Or, par le monde, les droits des enfants, ou même le droit à l'enfance, demeurent largement bafoués. Par conséquent, la possibilité de mener une existence gratifiante est souvent hypothéquée par une foule de sévices survenus à l'âge tendre. Les concepts de droits de l'enfant visent à limiter l'impact de ces sévices.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Paradoxalement, les notions de droit s'établissent souvent aux limites des notions de liberté et d'autonomie tout autant défendues dans les sociétés modernes. Réunis en colloque vendredi dernier à l'Université du Québec à Montréal pour échanger sur le thème «Des enfants et des droits?», des experts ont évalué la situation de l'enfant dans le monde sous les angles de l'adoption, de l'exploitation sexuelle, du travail des mineurs, de leur criminalité et du système judiciaire.

«Les enfants d'aujourd'hui sont issus d'une société de droit, entend-on souvent soupiner par la bouche des enseignants du système scolaire québécois. Ils le savent et ils utilisent ces droits. Cela rend parfois la discipline difficile à imposer.» Quels sont-ils donc, ces droits que notre société garantit désormais aux enfants?

Citant la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies (Convention de New York), M^{re} Claire Bernard, de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, rappelait vendredi que l'enfant a le droit d'être protégé des actes suivants: la séparation injustifiée d'avec sa famille, les mauvais traitements subis au sein de la famille, l'abandon ou la négligence, les pratiques traditionnelles préjudiciables à sa santé, l'exploitation économique y compris celle qui découle du travail, la toxicomanie et l'utilisation de l'enfant pour la production et le trafic de substances illicites, l'exploitation et la violence sexuelles, l'enlèvement, la vente et la traite d'enfants.

Ajoutons que cette Convention a été ratifiée par le Canada le 16 décembre 1991.

Dans les faits, les législations locales ne mettent pas tous ces principes en vigueur. Ainsi, par exemple, la participation de l'enfant au réaménagement de la famille, à travers le processus de négociation, n'est pas encore formellement reconnue dans le système québécois, rappelle M^{re} Bernard.

Même constat du côté de la limitation du droit de travailler. «Contrairement à d'autres juridictions, dit-elle, le Québec n'a pas fixé de limite générale d'âge pour l'accès à l'emploi, à moins qu'on interprète l'article 156 du Code civil comme imposant une telle limite. Cet article établit que le mineur de 14 ans et plus est réputé majeur pour tous les actes relatifs à son emploi, son art, ou sa profession.» Une politique conjointe signée récemment par la Centrale de l'enseignement du Québec et le Conseil du patronat prévoit que les employeurs s'engagent volontairement à ne pas embaucher des enfants de moins de 13 ans, à ne pas faire travailler les jeunes entre 21h30 et 6h et à limiter à 15 leur nombre d'heures hebdomadaires de travail.

Fin du droit de correction

D'autres modifications aux lois québécoises témoignent clairement de cette évolution en matière de droits des enfants. Dans sa définition des attributs de l'autorité parentale, par exemple, le Code civil de 1994 a laissé tomber le droit de correction «modéré et raisonnable» des parents sur l'enfant, qui prévalait dans l'édition de 1981.

Dans ses commentaires accompagnant le texte de loi de 1994, le ministre de la Justice a précisé que la

règle générale sur les droits et les devoirs de l'éducation suffisait.

«Mais qu'en est-il de la reconnaissance de la maturité parentale?», de s'exclamer, dans la salle, au nom des parents, un participant au colloque de vendredi.

Pour sa part, M^{re} Bernard reconnaît que l'évolution du droit entraîne une modification du rôle parental.

«Ces appréhensions, dit-elle, dont certaines ne sont pas sans rappeler celles qui ont accompagné la reconnaissance de l'égalité de rôle aux épouses et aux mères, ne sont pas frivoles: il est indéniable que le nouvel ordre ne peut qu'entraîner l'affaiblissement de l'autorité des parents, des enseignants et autres adultes.» M^{re} Bernard ajoute: «Souhaitons que cette transformation conduise à un nouvel équilibre entre les responsabilités des parents et le respect dû à la personne à part entière qu'est devenu l'enfant.»

Au cours de ce colloque, Claude Boies, du même organisme, a cité un jugement de la Cour suprême du Canada faisant état, dans l'interprétation de la Loi sur les jeunes contrevenants, de la recherche d'un «équilibre entre la nécessité de faire assumer aux jeunes contrevenants la responsabilité de leurs délits et de reconnaître leur vulnérabilité et leurs besoins spécifiques».

On cherche à tracer une voie qui évite à la fois la sévérité à outrance envers les jeunes contrevenants et le paternalisme.

Le colloque a par ailleurs donné lieu à l'examen de divers aspects des droits des enfants.

Au plan des violences sexuelles, Michel Dorais, du département de sociologie de l'UQAM, a indiqué que les violences intrafamiliales sont les plus courantes en Amérique du Nord. Au cours de nombreuses années de pratique au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, M. Dorais a dit avoir assisté à deux cas de vente d'enfants à des proxénètes pour une somme de 500 \$ chacun. M. Dorais a également fait valoir que la pornographie infantile produite dans un pays donné n'est souvent pas vendue dans ce même pays. Se basant sur des études effectuées en Amérique du Nord, M. Dorais estime que quelque 5000 enfants se prostituent au Québec.

Cabier spécial

4 janvier 1997

LE DEVOIR

Tombée publicitaire: le lundi 16 décembre 1996

Retour

Éducation



LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
↑ +56,20 2938,96	↑ +96,48 5906,54	↑ +82,00 6463,94	↑ +0,24 73,80	↓ -1,10 368,00

Dans les centres urbains du Québec

La construction résidentielle a rebondi en novembre

LE DEVOIR

À l'instar du marché de la revente, la construction résidentielle dans les centres urbains du Québec a rebondi en novembre dernier.

Selon les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le nombre mensuel de mises en chantier est passé de 999 logements en novembre 1995 à 1541 en novembre dernier, un bond de 54 %. Les chantiers de construction ont redémarré en force surtout dans les projets multiples destinés au marché locatif et en copropriété (+94 %). La construction de maisons détachées a connu une hausse plus modérée, mais non négligeable de 16 %.

Baisse des taux d'intérêt

«L'impact de la baisse des taux d'intérêt commence à se traduire concrètement sur le marché résidentiel neuf», a souligné Kim-Anh Lam, économiste à la SCHL, bureau régional du Québec. En outre, devant un inventaire de nouveaux logements locatifs presque à se ceter à un taux d'occupation à la baisse dans le parc locatif existant «les promoteurs profitent des opportunités d'investissements qui leurs sont offertes, d'autant plus que les taux hypothécaires sont

à leur plus bas niveau depuis 30 ans.»

Pour la même période, la forte hausse des mises en chantier dans les régions métropolitaines de Montréal (+91 %), Sherbrooke (+288 %) et Chicoutimi (+108 %) a plus que compensé pour les baisses observées à Québec (-5 %), Hull (-3 %) et Trois-Rivières (-15 %).

Le dynamisme du secteur de la construction résidentielle en novembre dernier a insufflé une nouvelle vigueur à la tendance annuelle. Dans les centres urbains du Québec, le nombre annuel des mises en chantier est estimé à 20 300 logements en données corrigées des variations saisonnières (DDA) pour novembre dernier, une hausse de 26 % par rapport à octobre 1996. C'est le plus haut niveau atteint depuis les 21 derniers mois.

Au Canada, la construction résidentielle est passée de 118 100 unités (DDA) en octobre 1996 à 138 200 unités (DDA) en novembre 1996, un gain de 17 %.

À Montréal aussi les bas taux d'intérêt ont finalement réussi à relancer la construction domiciliaire. Le nombre de mises en chantier, en novembre, a pratiquement doublé par rapport à la même période de l'an dernier. En outre, le niveau d'activité n'a jamais été aussi élevé au cours des deux dernières années, à l'exception d'un seul autre mois.

Ainsi, 748 logements ont été mis en chantier le mois dernier dans la grande région de Montréal, comparativement à 391 unités un an auparavant. Cette hausse de 91 % porte à 2 % seulement la diminution du volume de construction pour les 11 premiers mois de l'année.

«Le redressement de la construction s'est surtout fait sentir sur le marché des maisons et des condominiums peu dispendieux»

réel de la SCHL. «Un nombre important de logements locatifs a aussi été mis en chantier, une reprise qui a été rendue possible par des coûts de financement très bas qui facilitent ce type d'investissement.»

Demande anticipée

Comparativement à novembre l'an dernier, les mises en chantier de condominiums et de logements locatifs ont plus que triplé dans la région métropolitaine, pour se chiffrer à 186 et 143 unités respectivement. La construction de maisons unifamiliales est en hausse de 44 % sur l'an dernier, à 419 unités. Les maisons jumelées et en rangée ont connu un essor beaucoup plus important que les maisons individuelles.

«L'activité de construction en novembre surestime sans doute la force réelle de la reprise qui est en train de se mettre en marche sur le marché des maisons neuves. Une bonne partie des nouvelles habitations, en particulier les maisons en rangée et les condominiums, ont été mises en chantier avant même d'avoir été vendues, car les constructeurs anticipent une reprise de la demande au cours des prochains mois», a toutefois fait remarquer M. Pelletier.

«Le redressement de la construction s'est surtout fait sentir sur le marché des maisons et des condominiums peu dispendieux»

Innotech Aviation aménagera le Global Express



BOMBARDIER a annoncé hier la conclusion de l'achat de la division d'aménagement d'avions d'affaires d'Innotech Aviation, de Dorval. En plus de continuer d'aménager le biréacteur d'affaires Challenger, la nouvelle division se spécialisera dans l'aménagement du Global Express. L'aménagement du premier exemplaire du Global Express commencera à la fin de 1997 et la livraison à la clientèle débutera au premier semestre de 1998. Innotech emploie présentement 270 personnes dans sa division d'aménagement. Bombardier prévoit créer 300 emplois supplémentaires au cours des trois prochaines années. De plus, de l'espace de hangar sera ajouté aux installations d'Innotech, adjacente à l'aéroport de Dorval.

Prêt fédéral sans intérêt à Bombardier

Beaudoin répond au tollé de critiques venues de l'Ouest

VALERIE LAWTON
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Le président de Bombardier, Laurent Beaudoin, a soutenu hier que les gouvernements devaient continuer de subventionner le secteur canadien de l'aéronautique pour que cette industrie continue de croître aussi rapidement qu'au cours des dix dernières années.

Prenant la parole devant les membres de l'Empire Club/Canadian Club de Toronto, M. Beaudoin réagissait à la controverse soulevée par la récente subvention de 87 millions reçue du gouvernement fédéral pour permettre à la filiale de Bombardier, Canadair, de fabriquer une version allongée de son jet régional.

Selon lui, Ottawa n'a pas tellement le choix: les autres pays le font, alors pour voir ce secteur d'activité demeurer concurrentiel, le gouvernement canadien doit lui aussi soutenir son industrie aéronautique. «L'industrie mondiale de l'aéronautique a toujours été très bien appuyée par les gouvernements», a déclaré M. Beaudoin. Au Canada, cela est bien moins vrai de nos jours, mais c'est plus vrai que jamais ailleurs dans le monde, où sont nos concurrents», a-t-il ajouté.

Le député réformiste Werner Schmidt soutient quant à lui qu'Ottawa a octroyé 1,2 milliard à Bombardier au cours des 15 dernières années, et il pose la question suivante: «Quand al-

lons-nous toucher le fond du baril?»

De son côté, le président du Syndicat canadien des travailleurs de l'automobile, Buzz Hargrove, considère que le gouvernement fédéral ne ménage pas ses efforts pour soutenir financièrement Bombardier, qui est une compagnie québécoise, alors qu'il se montre moins généreux envers un transporteur aérien de l'Ouest canadien, Canadien international, qui éprouve de graves difficultés financières. «Je suis surpris de voir que des gens font un lien entre ces deux compagnies, alors que la situation de Canadien est différente», a déclaré M. Beaudoin.

Il a expliqué que les sommes reçues d'Ottawa devaient être remboursées, et qu'elles serviraient à la recherche, à la création d'emplois et à accroître la compétitivité du Canada.

M. Beaudoin a ajouté que le Parti réformiste interprétait mal l'aide financière gouvernementale octroyée à Bombardier. «Quand le Parti réformiste dit que nous avons reçu 1,2 milliard en subventions, il met tout dans le même panier», a répliqué le président de Bombardier.

La majeure partie des sommes en cause, s'est défendu M. Beaudoin, sont octroyées sous forme de financement à l'exportation. Ce n'est donc pas Bombardier comme tel qui bénéficie du soutien fédéral, mais bien le secteur d'activité dans lequel la compagnie évolue, a-t-il expliqué.

Coscient

L'acquisition d'activités d'Astral devrait rapporter

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le Groupe Coscient, producteur et distributeur d'émissions de télévision et de longs métrages, a le vent dans les voiles, l'acquisition des divisions de la distribution et du développement d'Astral laissant entrevoir d'importantes retombées.

En assemblée annuelle, hier, le président du conseil et chef de la direction de Groupe Coscient, Yves Moquin, a fait valoir qu'avec l'acquisition effective d'Astral Distribution, dans quelques jours, Coscient acquiert un accès direct aux plus grands fournisseurs américains et européens de programmation que sont FOX, HBO, Disney, TFI, Canal plus, Europe Image, Showtime, First Entertainment, entre autres. «Ca nous met en contact avec tous les réseaux de télévision et en situation de discuter de production», a-t-il dit.

M. Moquin s'attend à ce que se développent maints projets de production en partenariat. Autre bénéfice prévisible pour Coscient est l'allègement de l'effort nécessaire pour la réalisation de montages financiers pour les productions internationales, et ce, autant avec les producteurs canadiens qu'américains.

L'expansion de Coscient ne s'arrêtera pas là. D'autres acquisitions sont envisagées, à l'extérieur du Québec cette fois, dans le reste du Canada et aux

États-Unis, dans les secteurs de la distribution et de la production. L'entreprise est d'ailleurs sur le point de lancer un appel à l'épargne publique de 17 millions.

Au cours des trois dernières années, le chiffre d'affaires du Groupe Coscient n'a cessé de s'accroître. De 27,2 millions en 1994, il est passé à 69,6 millions en 1995 et à 83,8 millions en 1996. Pour l'année financière 1997, M. Moquin s'attend à un chiffre d'affaires dépassant les 100 millions. Le bénéfice net enregistré en 1996 a presque quadruplé. Il est passé de 578 679 \$ ou 6 cents par action en 1995 à 2,1 millions ou 20 cents par action, une progression record de 260 %.

En 1996, Groupe Coscient a tiré la plus grande part de ses revenus d'exploitation de longs métrages (34,2 %), et d'émissions dramatiques (29 %). Pour 1997, l'entreprise est confiante d'augmenter la part de ses revenus provenant du secteur de l'animation (d'où elle n'a tiré cette année que 2,8 % de ses revenus).

Sa filiale Cactus Animation vient de commencer la production de trois séries d'animation devant être diffusées en 1997 et 1998: *Fennec*, *Bob Morane* et *Blake & Mortimer*.

L'entente signée avec Ellipse Programme prévoit le même niveau de production pour les deux années subséquentes avec un budget total de 37 millions.

QUE DIRIEZ-VOUS D'UN TAUX QUI VOUS FERA BATTRE LE COEUR ?



LA BMW 740i/L REHAUSSE SON PRESTIGE PAR DES PERFORMANCES LÉGENDAIRES ET, PENDANT UNE PÉRIODE LIMITÉE, PAR UN LUXE SUPPLÉMENTAIRE. UN TAUX DE FINANCEMENT DE 3,15%*

Puisque vous ne voulez rien sacrifier, vous vous apercevrez que la BMW 740i/L s'adapte parfaitement à votre style de vie.

La Série 7, berline hautes performances d'un luxe raffiné, offre tous les aménagements que vous exigez d'une automobile de cette catégorie: commande de la température à six zones, système sonore numérique pour audiophiles, téléphone à reconnaissance de la parole, et, cela va de soi, ergonomie haut de gamme, avec en plus l'élégance d'un style simple.

En tant que BMW, la Série 7 refuse de sacrifier les performances au luxe. C'est une automobile sport pour amateur de conduite, aux réactions et à la précision maximales, qui fera battre votre coeur au rythme de ses 282 chevaux-vapeur impressionnants.

Louez à long terme une BMW 740i/L dès maintenant pour profiter d'un autre avantage: le taux de financement de 3,15 % offert sur le modèle 740i/L 1996, si vous louez le véhicule chez un concessionnaire BMW d'ici le 31 décembre

1996. Si vous commandez un modèle 740i/L 1997 d'ici le 28 février 1997 — pour livraison d'ici le 31 mars 1997 — nous vous offrons le même taux de 3,15 %.*

Rendez visite à un concessionnaire BMW sous peu. Nous ne voudrions pas vous laisser sacrifier un luxe aussi alléchant. Pour connaître le concessionnaire le plus proche de votre domicile, appelez le 1-800-667-6679 ou faites l'essai de notre site Web à l'adresse <http://www.bmw.ca>

*Offre fondée sur un financement de contrat de location à long terme de 36 mois pour tout modèle 740i/L 1996 livré à partir du stock du concessionnaire d'ici le 31 décembre 1996 et de tout modèle 740i/L 1997 neuf commandé d'ici le 28 février 1997 et livré d'ici le 31 mars. Ce taux n'est offert que par les Services financiers BMW, sur approbation de crédit seulement. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre offre.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

ÉCONOMIE

Un excellent trimestre pour Mont Saint-Sauveur

LE DEVOIR

Mont Saint-Sauveur International a connu un excellent deuxième trimestre. Au cours de cette période de trois mois terminée le 27 octobre, elle a enregistré les revenus les plus élevés des cinq dernières années. Sur un an, la progression se chiffre à 8,8 % et ce, «malgré un été 1995 particulièrement choqué par des conditions climatiques exceptionnelles».

Cette hausse de 8,8 % des revenus entre les deux trimestres de comparaison, de 3,4 millions à 3,7 millions, a été accompagnée d'un recul de 10,2 % du coût des ventes et frais d'exploitation. La résultante a été la comptabilisation d'une perte de 979 000 \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 1996-1997, contre 1,5 million un an plus tôt, «une performance de loin supérieure à la moyenne des cinq derniers exercices, qui fait ressortir une perte moyenne de 1,3 million pour ce trimestre», a ajouté Mont Saint-Sauveur. Par action, la perte est passée de 17 cents à 12 cents.

Pour l'ensemble des six premiers mois les revenus se sont établis à 6,8 millions, contre 7,6 millions au premier semestre de 1995-1996. Une diminution de près de 1 million du coût des ventes et frais d'exploitation a permis à la perte nette du semestre de se maintenir à 2,3 millions, ou à 27 cents par action, comparativement à 2,4 millions (28 cents l'action) un an plus tôt.

Mont Saint-Sauveur a souligné, de plus, qu'elle avait retenu les services d'experts afin de l'aider à évaluer les retombées économiques d'une vente éventuelle de la station Jay Peak sur la performance d'ensemble.

Régime de pensions du Canada

Ottawa hausse les cotisations

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Le gouvernement fédéral procédera à compter du 1^{er} janvier à une hausse des cotisations au régime de pensions du Canada, une décision qui ne touche cependant pas les contribuables québécois.

Le taux de cotisation au régime de pensions du Canada passera donc de 5,6 % en 1996 à 5,85 % des gains cotisables à compter du 1^{er} janvier 1997, soit une hausse de 0,25 %.

Le Québec, qui administre son propre régime de rentes, imposera également aux contribuables une hausse des cotisations à compter du 1^{er} janvier. Le taux de cotisation acquitté à parts égales par les travailleurs et les employeurs québécois passera alors de 5,6 en 1996 à 6 % de la masse salariale en 1997.

Dans le reste du Canada, la contribution respective des employés et des employeurs au régime fédéral augmentera jusqu'à un maximum de 52 \$ en 1997. Concrètement, cette hausse signifiera que les employeurs et les employés devront déboursier un maximum de 945 \$ l'an prochain, alors que le maximum cette année était de 893 \$, a calculé le ministère fédéral des Finances.

Le salaire maximal ouvrant droit à pension, est passé de 35 400 \$ en 1996 à 35 800 \$ en 1997. Les travailleurs indépendants paient le montant combiné.

PRESSE CANADIENNE

Le président et co-fondateur de Biochem Pharma, Francesco Bellini, caresse un projet susceptible de permettre le développement et la commercialisation des percées biotechnologiques faites au Canada.

Conférencier invité du Cercle canadien de Montréal, hier, M. Bellini a parlé en termes assez flous de son intention dont il entend annoncer les grands paramètres d'ici deux mois. «Dans le futur, Biochem va faire équipe avec des institutions financières et d'autres sources pour que la technologie demeure au Canada et soit commercialisée d'ici», a-t-il dit. «Le soutien pourrait se faire par l'intermédiaire de l'université ou de petites compagnies innovatrices.»

tites compagnies innovatrices.»

L'intention déclarée du leader de Biochem Pharma est de faire sa part pour que «ces assises scientifiques demeurent fortes et continuent de croître». Interrogé à l'issue de son allocution, M. Bellini est demeuré secret. «Il s'agit de quelque chose de complètement nouveau impliquant de grands montants d'argent», a-t-il déclaré.

Société publique depuis dix ans, Biochem Pharma a réalisé son principal coup d'éclat quand il a mis au point le 3TC, qui, en combinaison avec d'autres médicaments, a fourni une arme de taille contre la progression du sida. En 1996, le 3TC s'est vendu de par le monde pour une somme d'environ 300 millions \$ U.S. M. Bellini

croit qu'il sera possible de doubler ce montant en 1997.

Au cours des prochains mois, Biochem Pharma investira quelque cinq millions pour le rajeunissement de ses installations informatiques, à Laval, et fera passer son budget en recherche et développement de 30 millions (en 1996) à 45 millions (en 1997).

Il a également l'intention de s'occuper davantage des essais cliniques des substances thérapeutiques développées chez Biochem Pharma plutôt que de recourir aux grandes compagnies pharmaceutiques, comme il l'a fait jusqu'ici. Sur ces propos l'action de Biochem a poursuivi sa progression en bourse, gagnant 5,70 \$ hier sur le parquet de Toronto pour clôturer à 65,70 \$.



Francesco Bellini

Sondage auprès des agents économiques

Seul le problème du chômage fait l'unanimité

GORD MCINTOSH
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les entreprises et les travailleurs sont du même avis: le chômage est le principal problème du Canada. Toutefois, ils ne sont pas sur la même longueur d'onde sur presque toutes les autres questions économiques, dévoile un sondage.

En fait, il n'existe aucun consensus sur l'économie, a constaté le Centre canadien du marché du travail et de la productivité qui, l'hiver dernier, a sondé le terrain auprès de 1500 leaders des secteurs privé et public ainsi que d'organisations syndicales.

Ce problème, même les travailleurs et le patronat en reconnaissent l'existence puisque toute entente mène en principe à une solution, a observé le centre, un organisme indépendant installé à Ottawa. «Il est important que des efforts maintenus aient lieu dans l'espoir de combler le gouffre qui existe entre les entreprises et les travailleurs sur ces questions», a estimé le centre.

Le chômage est perçu comme un problème sérieux par 99 % des leaders syndicaux. Cette proportion atteint 89 % chez les dirigeants du secteur public et 71 % chez ceux d'entreprises.

L'écart le plus important a été constaté au chapitre des relations de travail, celles-ci préoccupant 47 % des chefs syndicaux, contre 19 % des leaders du secteur public et 18 % de ceux du privé.

disent en faveur d'une réduction des dépenses de l'État et à une déréglementation, deux questions du ressort du gouvernement. Les travailleurs, quant à eux, souhaitent une amélioration des relations de travail et l'adoption de cadres de travail alternatifs, des questions devant être réglées par l'employeur et son personnel.

Enfin, les leaders du secteur public, parmi lesquels des dirigeants universitaires et des hauts fonctionnaires, se trouvent à mi-chemin des deux groupes précédents.

Par ailleurs, 92 % des dirigeants d'entreprises estiment que la lutte contre le déficit constitue la priorité du gouvernement, 38 % des travailleurs partageant ce point de vue. Et 75 % des leaders du secteur public y voient une priorité.

Le chômage est perçu comme un problème sérieux par 99 % des leaders syndicaux. Cette proportion atteint 89 % chez les dirigeants du secteur public et 71 % chez ceux d'entreprises.

L'écart le plus important a été constaté au chapitre des relations de travail, celles-ci préoccupant 47 % des chefs syndicaux, contre 19 % des leaders du secteur public et 18 % de ceux du privé.

ALIMENTATION

Ault vend ses glaces à Nestlé

PRESSE CANADIENNE

Laura Secord et Haagen-Dazs.

Toronto — L'entreprise de produits laitiers Ault a vendu sa division spécialisée dans la crème glacée et autres produits congelés à Nestlé Canada, pour une somme de 221 millions.

En vertu de cette transaction, annoncée hier, Nestlé fera l'acquisition d'une usine de production de différentes marques de crème glacée, qui est située à London en Ontario, de même que plusieurs entrepôts.

Entre 350 et 400 travailleurs de la division des produits congelés Ault deviendront par le fait même des employés du géant de l'alimentation Nestlé, dès que la transaction sera finalisée. Avec cette acquisition, Nestlé devient un chef de file dans le marché canadien de la crème glacée et des produits congelés, a déclaré par voie de communiqué le président de Nestlé Canada, Frank Cella.

La compagnie Ault, un important acteur du secteur des produits laitiers en Ontario et au Québec, met sur le marché ses propres marques de crème glacée (Meadowgold, J. Higby), et offre également aux consommateurs des grandes marques connues comme

«C'est très intéressant parce que la direction de Nestlé a décidé que le secteur de la crème glacée serait pour nous stratégique», a-t-elle dit.

Le président des aliments Ault, Graham Freeman, a déclaré pour sa part que la vente permettrait à sa compagnie de se consacrer davantage désormais à ses activités du secteur des produits laitiers (lait, yogourt et fromages, notamment). «La compagnie Ault est très fière du travail qu'elle a accompli, en se hissant au sommet de l'industrie canadienne de la

crème glacée et des produits congelés», a-t-il dit.

De l'ensemble des activités de la compagnie Ault, la division de la crème glacée représentait moins de 15 % des ventes et des profits. L'an dernier, Ault a enregistré des profits de l'ordre de 12,4 millions et ses ventes ont atteint 1,3 milliard. L'an dernier, Ault a enregistré des profits de l'ordre de 12,4 millions et ses ventes ont atteint 1,3 milliard.

Nestlé devient un chef de file dans le marché canadien de la crème glacée et des produits congelés

COUP D'ŒIL BOURSIER

BOURSE DE TORONTO TSE 300 (X-TT TSE)



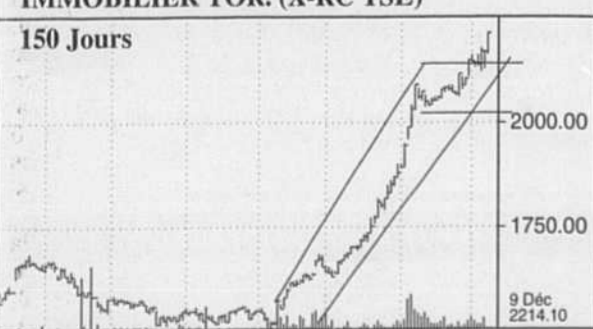
SERVICES FINANCIERS TOR. (X-FS TSE)



SERVICES PUBLICS TOR. (X-UT TSE)



IMMOBILIER TOR. (X-RC TSE)



PRODUITS CONSOMMATIONS (X-CP TSE)



PRODUITS INDUSTRIELS TOR. (X-IP TSE)



DETAIL TOR. (X-MR TSE)



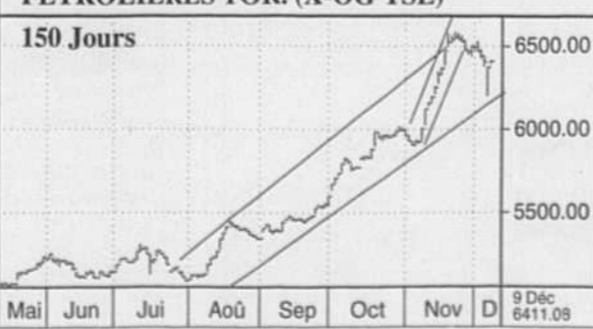
GESTION TOR. (X-MG TSE)



PAPETIERES TOR. (X-PF TSE)



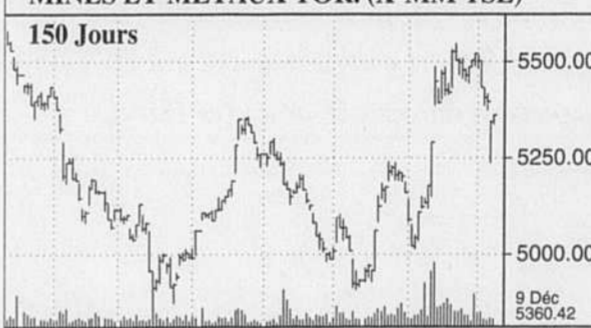
PÉTROLIERES TOR. (X-OG TSE)



AURIFERES TOR. (X-GL TSE)



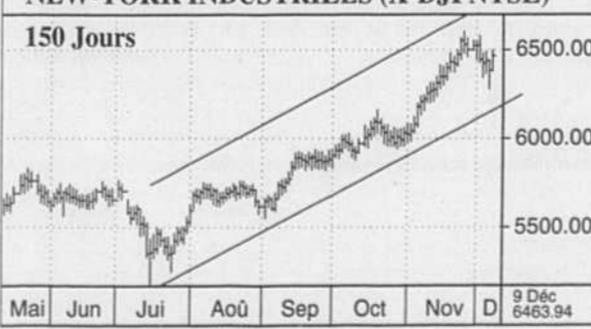
MINES ET MÉTAUX TOR. (X-MM TSE)



COMMUNICATIONS TOR. (X-CM TSE)



NEW-YORK INDUSTRIELS (X-DJI NYSE)



DECISION-PLUS
Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 17 décembre
740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 19:00h
Réservez votre place :
(514)392-1366

	Volume (000)	Ferme (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	13398	2938.96	+56.20	1.9
XCB:Bancaire	4103	4065.41	+98.22	2.5
XCO:Hydrocarbures	2044	2328.05	+25.33	1.1
XCM:Mines et métaux	3351	3277.20	+2.63	0.1
XCF:Produits forestiers	1738	2635.34	+29.47	1.1
XCI:Bien d'Équipement	5035	2736.13	+51.85	1.9
XCU:Services publics	2453	2677.44	+44.45	1.7

	Volume	Ferme	Var.	Var.
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	14868	313.97	+6.82	2.2
TSE 100	•	359.41	+6.55	1.9
TSE 200	•	352.05	+3.00	0.9
TSE 300	38577	5906.54	+96.48	1.7
Institutions financières	4348	5357.30	+122.29	2.3
Mines et métaux	2089	5360.42	+16.89	0.3
Pétrolières	6494	6411.08	+38.23	0.6
Industrielles	6904	3932.56	+74.27	1.9
Aurifères	4497	11354.63	+22.58	0.2
Pâtes et papiers	1991	4576.91	+67.51	1.5
Consommation	1822	9660.66	+279.97	3.0
Transport	112	2214.10	+46.24	2.1
Immobilieres	473	4897.33	+57.78	1.2
Pipelines	2873	6373.80	+196.46	3.2
Services publics	2071	4557.30	+102.76	2.3
Communications	1935	10123.00	+154.74	1.6
Ventes au détail	2278	4742.30	+41.66	0.9
Sociétés de gestion	684	7717.03	+326.34	4.4

	Volume	Ferme	Var.	Var.
BOURSE DE VANCOUVER				
Indice général	22891	1158.29	+0.03	0.0

	Volume	Ferme	Var.	Var.
MARCHÉ AMÉRICAIN				
30 Industrielles	31459	6463.94	+82.00	1.3
20 Transports	5076	2298.83	+24.67	1.1
15 Services publics	5217	233.23	+1.75	0.8
65 Dow Jones Composé	41753	2039.94	+23.56	1.2
Composite NYSE	•	394.69	+4.54	1.2
Indice AMEX	•	675.05	+10.85	1.6
S&P 500	•	749.76	+4.66	0.6
NASDAQ	•	1316.27	+28.59	2.2

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
CDN AIRLINES R WT	2633	0.04	0.03	0.04	+0.01	33.3
BRE-X MINERALS	1884	20.80	20.00	20.05	-0.10	-0.5
LAIDLAW INC B	1492	16.65	15.95	16.50	+0.60	3.8
ELAN ENERGY INC	1343	10.90	10.95	10.55	+0.40	3.9
NOVA CP	1154	12.45	12.30	12.40	+0.10	0.8
VRIDIAN INC	1105	18.05	17.85	18.05	+0.25	1.4
BCE INC	1028	66.10	64.30	66.10	+2.25	3.5
DRAXIS HEALTH INC	943	3.80	3.00	3.05	-0.45	-12.9
TRICAN OILWELL	920	4.00	3.25	3.60	-	-
BARRICK GOLD CP	896	40.60	40.05	40.05	-0.15	-0.4

Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
CARA OPERATIONS A2201	3.85	3.75	3.80	-	-	-
CAE INC	1662	10.50	9.95	10.45	+0.45	4.5
BRESEA RES LTD	946	10.50	10.05	10.15	+0.05	0.5
FALCONBRIDGE A IR	501	21.35	20.80	21.25	+0.50	2.4
NOVA CP	494	12.45	12.25	12.35	+0.05	0.4
BOMBARDIER INC B	426	24.70	23.55	24.65	+1.45	6.3
BRE-X MINERALS	402	20.60	20.10	20.15	+0.20	1.0
DENISON MINES LTD	391	0.31	0.29	0.30	-	-
QUEBECOR INC B	384	24.25	24.00	24.10	+0.10	0.4
MAZARIN MNG CP	298	1.65	1.56	1.65	+0.03	1.9

ÉCONOMIE

Technologies de l'information

Les discussions s'annoncent ardues à l'OMC

VIJAY JOSHI
ASSOCIATED PRESS

Singapour — La première conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'est ouverte hier à Singapour en présence de ministres des 128 pays membres, a abordé d'entrée de jeu le délicat dossier de la libéralisation d'ici l'an 2000 du marché mondial des télécommunications, des technologies de l'information et des services financiers.

Mais beaucoup de pays en développement se montrent réticents devant l'empressement intéressé des puissances économiques occidentales, tandis qu'Européens et Américains n'ont pu s'entendre sur les tarifs douaniers dans le cadre du Pacte sur les technologies de l'information. Autre pierre d'achoppement au sein de cet organisme créé en 1995 pour prendre la succession du GATT: les clauses sociales.

Inaugurant ces assises devant se dérouler pendant cinq jours au centre de conventions Suntec City, le premier ministre singapourien Goh Chok Tong a exhorté les 128 pays membres et la trentaine de pays observa-

teurs «à profiter de l'occasion pour faire collectivement un pas vers un monde prospère et cohésif».

Il a toutefois précisé que, si la conférence ministérielle peut aboutir à un accord sur les technologies de l'information, cet accord — représentant un marché annuel de 500 milliards \$ US — ne doit pas mentionner l'échéance de l'an 2000. Ce refus a également été formulé par Rafidah Aziz, ministre malaisien du Commerce extérieur.

D'ici l'an 2000 ou non, Washington souhaite l'abolition des barrières douanières dans les domaines notamment des ordinateurs, des semi-conducteurs, des logiciels et d'autres matériels de télécommunication. «Nous avons une occasion historique», a ainsi estimé hier Charlene Barshefsky, représentante américaine du Commerce.

«Nous devons la saisir» cette semaine. Outre les pays en voie de développement qui ne veulent pas de l'échéance 2000, les pays européens souhai-

tent-contrairement aux Américains- que le Pacte puisse inclure les fibres optiques, les photocopieuses, les condensateurs et le matériel pour graphisme sur ordinateur. Une rencontre entre Mme Barshefsky et son homologue européen Leon Brittan n'a rien donné hier.

Par ailleurs, le projet d'accord sur les télécommunications envisage la libéralisation des services téléphoniques. Dans ce secteur dominé par les poids-lourds américains, le marché mondial pèse plus de 500 milliards \$ US et croît de 8 % chaque année.

On discutera également de la libéralisation des prêts internationaux et des services financiers (banques, valeurs et assurances). Un secteur qui fera d'ailleurs l'objet de négociations au sein de l'OMC d'avril à décembre 1997.

Outre les négociations sur les nouveaux secteurs sujets à libéralisation, les ministres devraient également faire le point sur les progrès réalisés

depuis la conclusion il y a deux ans de l'Uruguay Round, cycle final des négociations du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade, accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). A la différence du GATT, l'OMC a le pouvoir de sanctionner les pays membres ne respectant pas les accords commerciaux. La conférence de Singapour sera l'occasion pour l'OMC de prouver sa crédibilité.

Clauses sociales

Mais il semble peu probable que la question des clauses sociales progresse. Devant l'insistance de plusieurs pays en développement, le directeur général du Bureau international du travail (BIT) Michel Hansenne n'a pu se rendre à Singapour.

Alors que les Occidentaux veulent notamment lutter contre l'exploitation des enfants et l'interdiction de se syndiquer, les pays en développement affirment que ces préoccupations sont des prétextes qui permettront aux pays riches de bloquer les importations des pays pauvres. Selon le BIT, environ 250 millions d'enfants âgés de cinq à 14 ans travaillent dans le monde.

Washington souhaite l'abolition des barrières tarifaires sur les ordinateurs, les semi-conducteurs et les logiciels

L'OMC prévoit une reprise de la croissance du commerce mondial

AGENCE FRANCE-PRESSE

Singapour — La croissance du commerce mondial va s'accroître l'an prochain après un ralentissement plus fort que prévu en 1996, a indiqué l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans son rapport annuel publié hier.

La réduction de la consommation en Europe occidentale et en Amérique du Nord et une expansion moins rapide du commerce dans les pays asiatiques en développement sont les principales explications du ralentissement en 1996. «La valeur du commerce mondial de marchandises est passée d'une croissance de 19 % en 1995 à une hausse inférieure à 5 % au premier semestre de 1996», selon le rapport de l'OMC

qui a ouvert sa première conférence interministérielle hier à Singapour.

L'OMC prévoit une croissance du commerce en 1996 de 5 % en volume, contre 8 % l'an dernier. Toutefois, selon l'OMC, le ralentissement est surtout un retour «à un rythme de croissance plus classique après deux années exceptionnelles».

«De plus, en 1997, la croissance du commerce mondial de marchandises doit s'accroître alors que l'activité économique repart en Europe occidentale», selon le rapport.

En 1995, le commerce mondial de marchandises s'est élevé à 4900 milliards \$ US. Si on ajoute les services, le commerce transfrontière a atteint 6000 milliards pour la première fois l'an dernier.

Microsoft et Intel lancent des visiophones pour communiquer sur Internet

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Microsoft et Intel ont lancé hier des visiophones pour communiquer sur Internet par l'entremise de micro-ordinateurs, premiers produits conçus selon des normes standardisées adoptées récemment par une grande partie de l'industrie informatique.

Les deux géants entendent imprimer un élan décisif à ce standard pour les communications vidéo en temps réel sur Internet, nommé H.323.

«Nous essayons de rendre omniprésentes les communications par micro-ordinateurs», a déclaré un responsable marketing d'Intel, Tim Dowling. Dans un communiqué commun, Intel et Microsoft affirment vouloir «rendre les communications de vidéo,

voix et données par PC aussi simples et aussi répandues que les communications téléphoniques».

Le logiciel de Microsoft, NetMeeting, et celui d'Intel, Internet Video Phone, sont disponibles gratuitement en versions d'essai sur les sites Web respectifs des deux sociétés. Pour pouvoir établir une communication vidéo en direct, les utilisateurs doivent également acquérir des caméras miniatures à connecter à leur PC, qui coûtent aux Etats-Unis quelque 150 \$ US.

Ces deux produits, compatibles puisque conçus selon le même standard, visent le marché des professionnels mobiles et celui des familles. La qualité de la vidéo est encore très médiocre, mais celle-ci devrait s'améliorer à mesure que les capacités des PC et des transmissions s'accroissent, soulignent les experts.

EN BREF

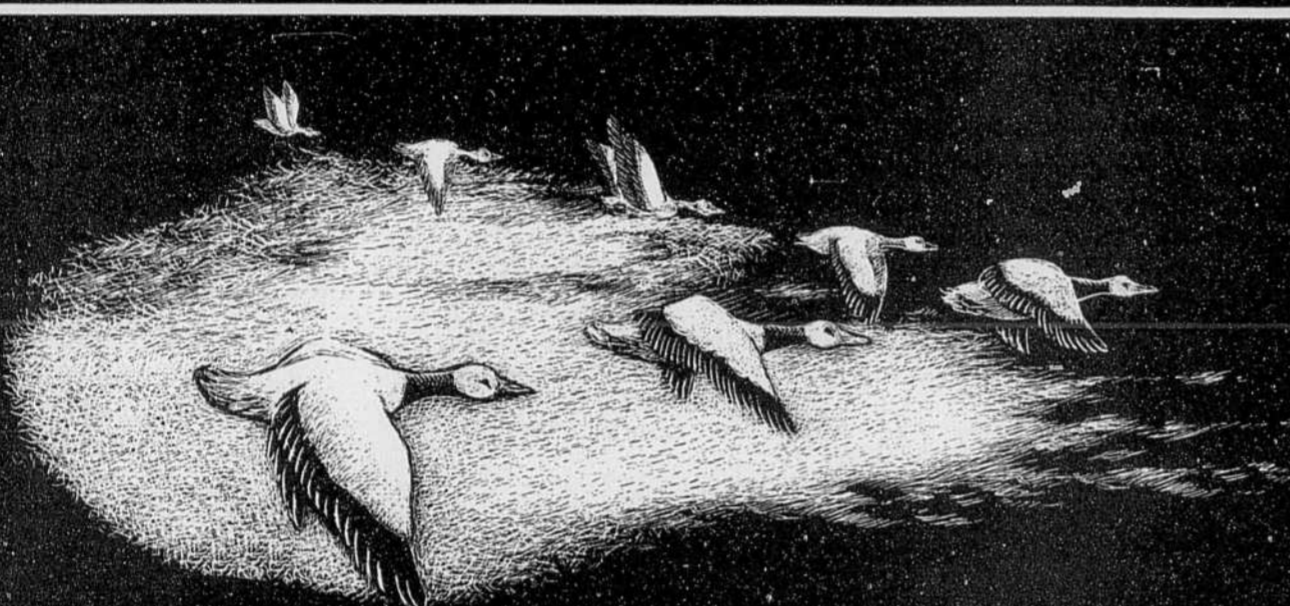
La Bourse de New York finit en hausse

New York (Reuter) — La Bourse de New York a fini en nette hausse hier, l'indice Dow Jones des 30 grandes valeurs industrielles progressant de 82 points à 6463,94 après avoir fluctué entre 6383,44 et 6467,29. Le marché a effacé toutes ses pertes de vendredi, séance mouvementée après les déclarations alarmantes d'Alan Greenspan, président de la Fed, sur «l'exubérance irrationnelle» du marché financier. Après un week-end de réflexion, les investisseurs ont compris que ces propos n'impliquaient pas un relèvement prochain des taux d'intérêt. La hausse de 82 points du Dow Jones est la plus forte depuis celle de 97 points le 6 novembre, lendemain des élections. «Greenspan a voulu dire qu'il fallait être prudent et ne pas s'assoupir au niveau où est le marché maintenant. Ça ne veut pas dire qu'il faille devenir baissier. Aujourd'hui le Dow Jones et le S&P 500 ont continué le ratissage amorcé vendredi. Je ne pense pas que ce soit le début d'une nouvelle spirale de hausse. On ne fait que regagner ce qu'on a perdu vendredi», note

Richard Cripps (Legg, Mason, Wood & Walker).

Toronto-Osaka: Air Canada offrira trois vols hebdomadaires

Air Canada prévoit lancer, le 17 juin prochain, un service sans escale entre Toronto et Osaka, au Japon. Air Canada offrira trois liaisons hebdomadaires, portant ainsi la fréquence du service entre le Canada et Osaka à dix vols par semaine. «Le transporteur offre déjà aux clients de l'ensemble de son réseau des correspondances intégrées avec son service quotidien à code multiple Vancouver-Osaka exploité avec ses propres avions en collaboration avec All Nippon Airways. Les nouveaux vols Toronto-Osaka sans escale fourniront une option de plus aux voyageurs qui verront ainsi la durée du trajet entre les deux villes raccourcie de près de quatre heures», a souligné Air Canada. Le service Toronto-Osaka est sous réserve d'homologation. La liaison sera assurée par les nouveaux A340 très gros porteurs d'Airbus, dont la livraison doit commencer ce mois-ci.



Orientez votre avenir

FINANCIER DANS LA BONNE

direction

Entièrement admissible au REER, le Fonds Fidelity Frontière Nord est un nouveau fonds commun de placement qui donne priorité aux sociétés canadiennes de grande et moyenne envergure offrant un potentiel de croissance à long terme, et ce, dans tous les secteurs de l'économie.

Qui plus est, le Fonds Fidelity Frontière Nord relève de la plus importante société de fonds de placement au monde. En fait, Fidelity gère un actif supérieur à 550 milliards de dollars* au profit d'investisseurs comme vous.

Voilà une autre excellente raison d'orienter votre avenir financier dans la bonne direction en optant pour le Nord.

FRONTIÈRE NORD^{MD}

Pour plus d'information, communiquez avec votre conseiller en placements ou composez le

1 800 579-3331

*Au 31 octobre 1996. Le Fonds Fidelity Frontière Nord est assorti d'un prospectus simplifié contenant des renseignements importants sur le Fonds. Procurez-vous un exemplaire du prospectus, lisez-le attentivement et consultez votre conseiller avant d'investir. Il n'y a aucune garantie que le fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent fluctuer selon la conjoncture économique. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un fonds de placement.

Fidelity Investments^{MD}

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3046	Hong-Kong (dollar)	0,1812
Allemagne (mark)	0,8699	Indonésie (rupiah)	0,000603
Australie (dollar)	1,1247	Italie (lire)	0,000920
Barbade (dollar)	0,6951	Jamaïque (dollar)	0,0433
Belgique (franc)	0,04352	Japon (yen)	0,01194
Bermudes (dollar)	1,3760	Mexique (peso)	0,1882
Brésil (real)	1,3513	Pays-Bas (florin)	0,8049
Caribbes (dollar)	0,5178	Portugal (escudo)	0,009030
Chine (renminbi)	0,1694	Royaume-Uni (livre)	2,2324
Espagne (peseta)	0,01079	Russie (rouble)	0,000253
États-Unis (dollar)	1,3550	Singapour (dollar)	0,9929
Europe (ECU)	1,7393	Suisse (franc)	1,0576
France (franc)	0,2575	Taiwan (dollar)	0,0509
Grèce (drachme)	0,005867	Venezuela (bolivar)	0,00296

SOURCE BANQUE DE MONTREAL

LE DEVOIR

LES SPORTS

De Fredericton à Montréal

Sébastien Bordeleau obtient une deuxième chance

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Le malheur des uns fait le bonheur des autres. Frustré par une blessure au camp d'entraînement, Sébastien Bordeleau voit une deuxième chance se présenter à lui en l'absence prolongée de deux joueurs de centre, Saku Koivu et Marc Bureau.

Rappelé de Fredericton, Bordeleau s'est entraîné, hier, entre Chris Murray et Pierre Sévigny, avec lesquels il devra entreprendre le match de demain contre les Sabres de Buffalo. A vrai dire, il ne sera pas tellement dépaycé par rapport à la Ligue américaine.

Les équipes de la Ligue nationale ont souvent tendance à faire jouer des joueurs habiles fraîchement promus au sein d'un quatuorlet trio avec des alliés de style «plomber», ce qui n'est pas la meilleure façon de se faire justice pour les premiers, qui ont passé toute leur carrière à jouer avec les les plus doués.

Bordeleau en est conscient, mais est évidemment mal placé pour se plaindre. «Quand tu joues bien défensivement, tu peux avoir des chances d'en profiter à l'attaque», disait-il hier. Mais il est évident qu'il aimerait obtenir la chance d'en faire un peu plus à l'attaque.

Le Canadien a l'habitude de rappeler le joueur le plus en forme du moment quand il puise dans sa filiale. «C'allait bien pour moi récemment», a convenu Bordeleau, auteur de deux buts à Fredericton dans la victoire de 6-3 contre Hamilton samedi.

L'ancien des Olympiques de Hull, le troisième choix du Canadien en 1993, a joué de malchance au camp d'entraînement, lorsqu'un mal de dos chronique l'a tenu à l'exté-

rieur de la patinoire après qu'on lui eut laissé miroiter une ouverture au sein de la grosse équipe: «Ca fait mal, a-t-il dit de ces moments frustrants. Mais il faut croire que je n'étais pas là...»

Il a entrepris la saison en retard à Fredericton et a de nouveau été absent pendant huit jours à cause d'une blessure à un genou. Mais il a retroussé ses manches et avait une fiche de 7-8-15 en 17 rencontres.

A sa première saison professionnelle en 1995-96, il a compilé des fiches de 17-29-46 en 43 matchs dans la Ligue américaine et de 0-0-0 en quatre avec le Canadien.

De son présent rappel, il a dit hier: «C'est très important de prouver à l'organisation que j'ai ma place dans la Ligue nationale. Ma confiance est très, très bonne et j'ai hâte de jouer. Mais il ne faut pas que je me dise que j'ai deux mois [l'absence prévue de Koivu] pour faire mes preuves. C'est aujourd'hui que ça commence. Si je ne pense pas de cette façon, je me mets un doigt dans l'œil.»

Richer hésitant

Par ailleurs, c'est tout juste si Richer n'a pas dit, hier, qu'il n'avait pas sa place au sein d'un gros trio offensif avec Mark Recchi au centre et Brian Savage à gauche, laissant même entendre que la recrue Sébastien Bordeleau aurait pu obtenir un essai.

Richer avait l'air de douter du résultat entre autres parce que Savage et lui, deux joueurs qui aiment tirer au filet, auraient un style trop semblable.

Richer prévenait aussi tout le monde que les tris qu'on a vus, hier, n'étaient que des tris «de pratique», qui pouvaient changer. Et surtout, qu'on ne le prenne pas pour un sauveur.

EN BREF

Fédération précise que la descente et le Super-G annulés au Canada, en raison du mauvais temps, ne pouvaient être accueillis par la station française de Val d'Isère, qui s'était proposée

De Whistler à Val Gardena

(AP) — La descente masculine de la Coupe du monde de ski alpin annulée ce week-end à Whistler aura lieu le 20 décembre à Val Gardena, en Italie, a annoncé un porte-parole de la Fédération internationale de ski (FIS). La

Tomba de retour

(Reuter) — Alberto Tomba, qui s'était blessé il y a deux mois à l'entraînement, reprendra la compétition la semaine prochaine en Italie, au slalom de Madonna di Campiglio

BASEBALL

La signature, enfin!

Propriétaires et joueurs ratifient leur entente

New York (AP) — C'est maintenant officiel. Le conflit au baseball est bel et bien terminé. Les joueurs et les propriétaires ont officiellement mis fin à leur conflit de quatre ans et deux jours quand on a signé l'entente de principe qui va aboutir à un nouveau contrat de travail.

Le directeur de l'Association des joueurs, Donald Fehr, a signé le document de 12 pages à son bureau, puis l'a envoyé par messenger trois pâtés de maisons plus loin à Randy Levine, négociateur patronal, qui l'a signé à son tour.

On a donc mis fin à un long conflit qui a commencé le 7 décembre 1992 quand les propriétaires ont modifié certains éléments-clés de l'ancienne convention collective, particulièrement les clauses qui parlaient de l'autonomie, de l'arbitrage salarial et du salaire minimum.

Les propriétaires ont approuvé l'entente de principe le 27 novembre trois semaines après l'avoir rejetée. Jeudi dernier, ce fut au tour des joueurs de l'accepter.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Dimanche
Dallas à Floride 1
St. Louis à Edmonton 2

Hier
Anaheim à Boston, 19h30.
Phoenix à NY Rangers, 19h30.
Toronto à Chicago, 20h30.

Aujourd'hui
Phoenix à NY Islanders, 19h30.
Floride à Philadelphie, 19h30.
New Jersey à Toronto, 19h30.
Edmonton à Detroit, 19h30.
Ottawa à Calgary, 21h30.
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30.

Mercredi
Floride à Hartford, 19h.
Buffalo à Montréal, 19h30.
NY Islanders à NY Rangers, 19h30.
St. Louis à Dallas, 20h30.
Colorado à Vancouver, 22h.
Washington à San Jose, 22h30.
Pittsburgh à Anaheim, 22h30.

LES MEILLEURS

	B	P	Pts
Forsberg, Col	12	27	39
Jagr, Phi	27	11	38
Koivu, MI	13	25	38
Gretzky, NYR	12	26	38
Sundin, Tor	17	20	37
Sakic, Col	12	25	37
Selanne, Ana	16	20	36
Lemieux, Pgh	12	24	36
Yzerman, Det	9	27	36
Recchi, MI	14	20	34

Association de l'Est

Section Nord-Est

Mj	G	P	N	BP	BC	P
Hartford	26	13	7	6	83	80
Buffalo	28	13	13	2	82	83
Montréal	30	12	14	4	102	106
Boston	26	10	11	5	75	85
Pittsburgh	27	11	13	3	91	97
Ottawa	26	8	12	6	67	79

Section Atlantique

Floride	28	17	4	7	84	54
Philadelphie	29	15	12	2	81	78
New Jersey	26	14	11	1	64	65
NY Rangers	30	12	13	5	101	86
Washington	28	13	14	1	72	73
NY Islanders	28	8	11	8	67	72
Tampa Bay	26	9	15	2	73	84

Association de l'Ouest

Section Centrale

Dallas	28	16	10	2	78	67
Detroit	28	15	9	4	81	53
St. Louis	29	15	14	0	85	86
Chicago	29	12	14	3	74	73
Phoenix	27	10	13	4	65	77
Toronto	28	11	17	0	81	99

Section Pacifique

Colorado	29	17	8	4	102	64
Vancouver	27	14	12	1	86	86
Edmonton	30	14	15	1	101	93
San Jose	28	12	13	3	76	85
Los Angeles	28	10	14	4	72	91
Calgary	29	10	16	3	66	78
Anaheim	29	9	15	5	77	92

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche, 8 décembre
Atlanta 31 N.-Orléans 15
Cincinnati 21 Baltimore 14
Green Bay 41 Denver 6
Jacksonville 23 Houston 17
New York Giants 17 Miami 7
Chicago 35 St. Louis 9
Pittsburgh 16 San Diego 3
Tampa Bay 24 Washington 10

Lundi, 9 décembre
Kansas City à Oakland, 21h.
Samedi, 14 décembre
Philadelphie à New York Jets, 12h30.
San Diego à Chicago, 16h.
Dimanche, 15 décembre
San Francisco à Carolina, 13h.
Cincinnati à Houston, 13h.
Green Bay à Detroit, 13h.
Indianapolis à Kansas City, 13h.
N.-Angleterre à Dallas, 13h.
N.-Orléans à New York Giants, 13h.
St. Louis à Atlanta, 13h.
San Francisco à Pittsburgh, 13h.
Tampa Bay à Minnesota, 13h.
Oakland à Denver, 16h.
Washington à Arizona, 16h.
Seattle à Jacksonville, 20h.

Conférence américaine

Section Est

G	P	N	Moy.	PP	PC
Y.-N. Angleterre	10	4	0	714	389
Buffalo	9	5	0	643	285
Indianapolis	8	6	0	571	269
Miami	6	8	0	429	292
N.Y. Jets	1	13	0	071	231

Section Centrale

x-Pittsburgh	10	4	0	714	315
Houston	7	7	0	500	308
Baltimore	7	7	0	500	286
Cincinnati	6	8	0	429	320
Baltimore	4	10	0	286	334

Section Ouest

x-Denver	12	2	0	857	357
Kansas City	9	4	0	692	292
San Diego	7	7	0	500	280
Oakland	6	7	0	462	274
Seattle	6	8	0	429	276

Conférence nationale

Section Est

Dallas	9	5	0	643	264
Philadelphie	8	6	0	571	313
Washington	8	6	0	571	301
Arizona	6	8	0	429	254
N.Y. Giants	6	8	0	429	217

Section Centrale

x-Green Bay	11	3	0	786	387
Minnesota	8	6	0	571	267
Chicago	6	8	0	429	237
Detroit	5	9	0	357	285
Tampa Bay	5	9	0	357	177

Section Ouest

y-Caroline	10	4	0	714	322
y-San Francisco	10	4	0	714	349
St. Louis	4	10	0	286	369
Atlanta	3	11	0	214	265
N.-Orléans	2	12	0	143	199

Santiago avec les Blue Jays

(PC) — Le receveur Benito Santiago fait maintenant partie des Blue Jays de Toronto. Le joueur autonome a accepté un contrat de deux ans de l'équipe torontoise, contrat qui lui rapportera 6,5 millions. Santiago, qui a touché 1,1 million avec les Phillies de Philadelphie l'an dernier, a conservé une moyenne de .264 avec 85 points produits. Il a établi des marques per-

sonnelles avec 30 circuits, 71 points marqués et 49 buts sur balles.

TÉL.: 985-3344 AVIS PUBLICS FAX: 985-3340

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

- Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
- L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
- Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

GYZER INVESTMENTS INC.

PRENEZ VIE de la compagnie GYZER INVESTMENTS INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Toronto, ce 04 décembre 1996

VAHAN KOLJIAN, Président.

MUNICIPALE, NO. 96-0016921, VILLE DE BOISBRIAND, Partie demanderesse - C. FRANCINE BARBEAU, Partie défenderesse. Est par la présente donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse saisis en cette cause seront vendus au: 133, RUE DE DIEPPE, DEUX-MONTAGNES, district de Terrebonne, à 13h00 heure le 20 décembre 1996, à Savoir: 1 Vidéo VHS de marque Goldstar et acc. 1 amplificateur de marque RCA et acc. 1

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Art. 1024) DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LA COMPAGNIE RÉSENTÉLLTÉE, dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1825, avenue Industrielle, dans la ville de Marieville et le district de St-Hyacinthe, province de Québec, J3M 1J5.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 29^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 15h00, au Bureau du surintendant des faillites, situé au 5, Place Ville Marie, 8^e étage, pièce 800, dans la ville de Montréal, (Québec).

AVIS PUBLIC

Ville de Montréal

Service du greffe Règlements

Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 23 juin 1994, a adopté le règlement suivant:

94-064 Règlement autorisant un emprunt de 117 000 000 \$ pour dépenses en capital, concernant le réaménagement du boulevard Henri-Bourassa.

Cette partie de règlement a été approuvée par le ministre des Affaires municipales le 26 septembre 1996, pour un montant de 600 392 \$ relatif aux travaux décrits à la résolution C096 01896 du 13 août 1996.

Montréal, le 10 décembre 1996

Le greffier, **Léon Laberge**

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de:

2757-7360 QUÉBEC INC.

73 Est, rue Prince Arthur, Montréal, Québec

Les soumissions cachetées seront reçues au bureau du syndic, DRUKER & ASSOCIÉS INC., jusqu'à lundi, le 16 décembre 1996, à 10 h 30, pour l'achat du bien suivant:

Lot n° 1: Un restaurant entièrement équipé, comprenant tables, chaises, réfrigérateurs, réchauds, grill, ustensiles, etc...

Les soumissions doivent être cachetées et inscrites sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION: 2757-7360 QUÉBEC INC."

2. Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui aura lieu lundi, le 16 décembre 1996 à 10 h 30, au bureau du syndic.

3. Le lot n° 1 peut être inspecté au 73 Est, rue Prince Arthur, Montréal, Québec, vendredi, le 13 décembre 1996 entre 14 h 00 et 16 h 00 seulement.

4. Les termes et conditions se rapportant à la présente vente par soumissions seront disponibles au moment de l'inspection et il incombe au soumissionnaire d'en obtenir copie.

AVIS PUBLICS

Les personnes désirant des renseignements additionnels sont priées de communiquer avec

Réjean J. Boudreau, syndic

355, des Récollets, Montréal (Québec) H2Y 1V9
Téléphone: (514) 849-2100
Télécopieur: (514) 849-9292

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

Boudreau Richard INC.

LES ATELIERS PIERRE CHEVALIER INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 141, rue Ann, bureau 300, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 2J9.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 27^e jour de novembre 1996, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17^e jour de décembre 1996, à 11 h 00, au bureau de La Compagnie Boudreau Richard Inc., situé au 355, rue des Récollets, dans la ville de Montréal (Québec).

LE DEVOIR

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — Daylight 13h30, 16h05, 18h55, 21h20 — Jingle All The Way 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Trainspotting 13h45, 16h, 18h45, 21h, 23h30, 13h45, 16h, 21h30

BÉRRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — Le tunnel de l'enfer 13h30, 16h, 19h10, 21h35 — La course au jouet 13h05, 15h10, 17h15, 19h15, 21h20, 21h25 — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h30, 19h30, 21h40 — Pédale douce 13h, 15h, 17h, 19h, 21h10 — La propriétaire 13h45, 16h15, 19h, 21h30

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — Le tunnel de l'enfer sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h35, 18h55, 21h25, ven. lun. jeu. 16h55, 21h25 — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 13h40, 15h30, 17h30, 19h20, 21h10, ven. lun. jeu. 19h20, 21h10 — La course au jouet sam. dim. mar. mer. 13h, 15h10, 17h20, 19h25, 21h30, ven. lun. jeu. 19h25, 21h20 — La correction sam. dim. mar. mer. 12h55, 15h45, 20h15, ven. lun. jeu. 20h15 — Roméo et Juliette sam. dim. mar. mer. 13h35, 15h55, 19h, 21h45, ven. lun. jeu. 19h, 21h45 — Le miroir à deux visages sam. dim. mar. mer. 13h25, 15h50, 19h10, 21h40, ven. lun. jeu. 19h10, 21h40 — 101 Dalmatiens sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h40, 19h15, 21h30, ven. lun. jeu. 19h15, 21h30 — Pédale douce sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h20, 17h25, 19h30, 21h55, ven. lun. jeu. 19h30, 21h55 — Joyeux Calvaire 19h05, 21h15, sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h05, 17h10, 19h05, 21h15 — Ridicule sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h05, 19h35, 21h50, ven. lun. jeu. 19h35, 21h50

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (455-5906) — Jingle All The Way sam. dim. mar. mer. 14h30, 16h35, 19h20, ven. lun. jeu. 19h20 — Romeo and Juliet 21h20 — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 14h35, 16h40, 19h10, ven. lun. jeu. 19h10 — La course au jouet sam. dim. mar. mer. 14h05, 16h15, 19h05, 21h05, ven. lun. jeu. 19h05, 21h05 — Le miroir à deux visages sam. dim. mar. mer. 14h, 19h, 21h10, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — The Mirror has Two Faces sam. dim. mar. mer. 16h30, 21h30, ven. lun. jeu. 21h30 — Joyeux Calvaire sam. dim. mar. mer. 14h05, 16h, 19h15, 21h20, ven. lun. jeu. 19h15, 21h20 — Daylight sam. dim. mar. mer. 14h20, 16h45, 19h20, 21h45, ven. lun. jeu. 19h20, 21h45 — Le tunnel de l'enfer sam. dim. mar. mer. 14h, 16h25, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (436-4525) — Basket Spatial 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30 — Rançon 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Joyeux Calvaire 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Les 101 Dalmatiens 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Roméo et Juliette ven. sam. mar. 21h30

dim. lun. jeu. 19h, 21h30 — Le miroir à deux visages 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — Star Trek: Premier contact 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30 — La course au jouet 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 14h55, 16h50, 19h, 21h30 — Le tunnel de l'enfer 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 15h30, 19h, 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — La course au jouet sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h30, 19h30, 21h35, ven. lun. jeu. 19h30, 21h35 — Basket Spatial sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 — The English Patient sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h55, ven. lun. jeu. 19h, 21h55 — Pédale douce sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h15, 21h30, ven. lun. jeu. 19h15, 21h30 — The Mirror has Two Faces sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h30, 19h, 21h35, ven. lun. jeu. 19h, 21h35 — 101 Dalmatiens 19h25, 21h45, sam. dim. 13h40, 16h10, 19h20, 21h35

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — 101 Dalmatiens 13h30, 16h15, 19h15, 21h50 — Rançon 13h, 15h45, 19h05, 22h — Rançon 13h15, 16h30, 19h30, 22h15, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 — Star Trek: Premier contact 13h35, 16h45, 19h25, 22h05, mer. 13h35, 16h10, 22h05 — Les 101 Dalmatiens 12h45, 15h30, 18h45, 21h15

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, La-salle (366-2463) — Rançon 19h20, 22h05, ven. sam. dim. 13h25, 16h10, 19h20, 22h05 — My Fellow Americans sam. 19h30 — Space Jam 18h45, 21h, ven. dim. 14h30, 16h30, 18h45, 21h, sam. 14h30, 16h30, 21h30 — Les 101 Dalmatiens 19h30, 22h, ven. sam. dim. 14h, 16h45, 19h30, 22h — Star Trek: Premier contact 19h25, 22h10, ven. sam. dim. 13h, 15h45, 19h25, 22h10 — Space Jam 19h35, 21h30, ven. sam. dim. 12h45, 15h, 17h15, 19h35, 21h30 — 101 Dalmatiens ven. sam. dim. 12h30, 15h15 — Star Trek: First Contact 19h, 21h45 — Rançon 19h10, 22h15, ven. sam. dim. 13h40, 16h50, 19h40, 22h15 — 101 Dalmatiens 19h15, 21h50, ven. sam. 13h30, 16h15, 19h15, 21h50, dim. 13h30, 16h15, 21h50 — The Preacher's Wife dim. 19h — Star Trek: First Contact 19h45, 22h20, ven. sam. dim. 13h30, 16h15, 19h45, 22h20

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — La promesse sam. dim. mar. mer. 13h30, 19h05, ven. lun. jeu. 19h05 — Un héros très discret 16h, 21h15 — Crash 16h30, 21h05 — Lilies sam. dim. mar. mer. 14h, 19h, ven. lun. jeu. 19h — Le miroir à deux visages sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h20, 18h50, 21h25, ven. lun. jeu. 16h20, 18h50, 21h25 — The Proprietor sam. dim. mar. mer. 13h40, 16h30, 19h20, 21h40, ven. lun. jeu. 16h30, 19h20, 21h40 — Chacun cherche son chat sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Roméo et Juliette sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h05, 19h05, 21h30, ven. lun. jeu. 16h05, 19h05, 21h30 — L'homme idéal sam. dim. mar. mer. 14h, 16h20, 19h15, 21h30, ven. lun. jeu. 16h30, 19h15, 21h30 — Las 3 frères sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h15, 19h10, 21h35, ven. lun. jeu. 16h15, 19h10, 21h35 — Ridicule sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 16h10, 19h, 21h25

16h10, 19h, 21h25

COMPLEXE DES JARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — Joyeux Calvaire 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — Ridicule 13h45, 16h20, 19h, 21h25 — Air de famille 13h40, 16h25, 19h, 21h20 — Cosmos 13h30, 16h, 19h10, 21h30, jeu. 13h30, 16h, 21h30

DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060) — Les 101 Dalmatiens 19h, 21h20, sam. dim. 10h, 13h50, 16h, 19h, 21h20 — Ridicule 19h20, 21h35, sam. dim. 13h40, 16h10, 19h20, 21h35

DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — Star Trek: First Contact 19h10, 21h30, dim. 14h10, 16h35, 19h10, 21h30 — The Mirror has Two Faces 19h, 21h25, dim. 14h, 16h25, 19h, 21h25

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — 101 Dalmatiens 18h30, 21h15, sam. dim. 12h30, 15h15, 18h30, 21h15 — Star Trek: First Contact 19h25, 21h45, sam. dim. 13h15, 16h, 19h25, 21h45 — Daylight 19h, 21h30, sam. dim. 13h, 16h15, 19h, 21h30 — Rançon 19h15, 22h, sam. dim. 13h30, 15h45, 19h15, 22h

ÉGYPTIEN: 1455, rue Peel (843-3112) — Daylight 14h10, 16h35, 19h, 21h20 — Jingle All The Way 14h15, 19h — Joyeux Calvaire 16h30, 21h10 — The Funeral 14h, 16h25, 19h, 21h15

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — Rançon 13h30, 16h15, 19h35, 22h10, lun. mer. jeu. 19h35, 22h10 — 101 Dalmatiens 13h35, 16h05, 19h25, 21h55, lun. mer. jeu. 19h25, 21h55, dim. 13h35, 16h05, 21h55 — The Preacher's Wife dim. 19h — Star Trek: First Contact 13h15, 16h, 19h25, 21h55, lun. mer. jeu. 19h25, 21h55 — My Fellow Americans sam. 19h30 — Space Jam 13h20, 15h15, 19h05, 21h, lun. mer. jeu. 19h05, 21h, sam. 13h20, 15h15, 21h30 — Rançon 13h, 15h45, 19h15, 22h, lun. mer. jeu. 19h15, 22h — Les 101 Dalmatiens 14h, 16h30, 19h10, 21h20, lun. mer. jeu. 19h10, 21h20 — Les 101 Dalmatiens 13h05, 15h30, 19h, 21h30, lun. mer. jeu. 19h, 21h30 — Star Trek: Premier contact 13h45, 17h, 19h40, 22h05, lun. mer. jeu. 19h40, 22h05

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — Rançon 13h30, 16h15, 19h30, 22h10, lun. mer. jeu. 19h30, 22h10 — My Fellow Americans sam. 19h30 — Space Jam 14h30, 16h30, 18h40, 21h, lun. mer. jeu. 18h40, 21h, sam. 14h30, 16h30, 21h30 — Star Trek: First Contact 19h, 21h45 — Space Jam ven. sam. dim. mar. 14h, 16h — Star Trek: First Contact 13h45, 16h35, 19h45, 22h15, lun. mer. jeu. 19h45, 22h15 — 101 Dalmatiens 13h30, 16h15, 18h30, 21h15, lun. mer. 18h30, 21h15 — 101 Dalmatiens 12h30, 15h15, 19h15, 21h50, lun. mer. jeu. 19h15, 21h50 — 101 Dalmatiens 12h30, 15h15, 19h15, 21h50, lun. mer. jeu. 19h15, 21h50, dim. 12h30, 15h15, 21h50 — The Preacher's Wife dim. 19h

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — The English Patient 12h45, 15h50, 19h, 21h55 — Vertigo 13h, 16h30, 19h15, 21h45 — The Mirror has Two Faces 13h30, 16h10, 18h50, 21h25 — Roméo et Juliet 13h15, 16h, 19h05, 21h30

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — Joyeux Calvaire sam. dim. mar. mer. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. lun. jeu. 19h10, 21h10

19h10, 21h10 — La correction sam. dim. mar. mer. 13h, 15h45, 18h45, 21h30, ven. lun. jeu. 18h45, 21h30 — Le tunnel de l'enfer sam. dim. mar. mer. 13h30, 16h15, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — Ridicule sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h30, 19h05, 21h25, ven. lun. jeu. 19h05, 21h25 — Le miroir à deux visages sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h20, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Roméo et Juliette sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h10, 19h05, 21h35, ven. lun. mer. 13h50, 16h10, 19h05, 21h35 — Sleepers sam. dim. mar. mer. 13h05, 15h50, 18h50, 21h35, ven. lun. jeu. 18h50, 21h35 — Jingle All The Way sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20, ven. lun. jeu. 19h20, 21h20

GREENFIELD PARK: 519, boul. Taschereau (671-6129) — Karmina 19h05, 21h20, sam. dim. 13h20, 19h05, 21h20 — Sleepers 19h, 21h50, sam. dim. 13h10, 19h, 21h50 — L'homme idéal 19h10, 21h30, sam. dim. 13h15, 19h10, 21h30

LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — Roméo et Juliette 19h, 21h25, sam. dim. 13h15, 15h40, 19h, 21h25, ven. sam. 23h45 — La correction 21h15 — Joyeux Calvaire 19h15, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15 — Le miroir à deux visages 19h05, 21h25, sam. dim. 13h20, 15h40, 19h05, 21h25, ven. sam. 23h45 — Basket Spatial 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — La course au jouet 19h10, 21h10, sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — Le tunnel de l'enfer 19h15, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45

LAVAL: 1600, boul. Le Corbusier (688-7776) — Rançon 13h30, 16h15, 19h20, 21h55 — Les 101 Dalmatiens 12h30, 15h15, 18h30, 21h15 — Rançon 13h35, 16h25, 19h35, 22h05 — 101 Dalmatiens 12h40, 15h25, 19h10, 21h25, dim. 12h40, 15h25, 21h25 — The Preacher's Wife dim. 19h — Star Trek: First Contact 13h15, 16h, 19h, 21h45 — Space Jam 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h30 — My Fellow Americans sam. 19h30 — Space Jam 12h, 14h15, 16h30, 18h40, 21h, sam. dim. 12h, 14h15, 16h30, 21h30 — Les 101 Dalmatiens 13h30, 16h15, 19h15, 21h50, sam. dim. 11h15, 13h30, 16h15, 19h15, 21h50 — Star Trek: Premier contact 13h30, 16h15, 19h20, 21h50 — 101 Dalmatiens 13h40, 16h25, 19h25, 21h40

LAVAL 2000: 3195, boul. St-Martin Est (687-5207) — La course au jouet 19h10, 21h10, sam. dim. 14h, 16h15, 19h10, 21h10 — Le miroir à deux visages 19h, sam. dim. 14h10, 19h — Karmina 21h25, sam. dim. 16h40, 21h25

LOEWS: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — Star Trek: First Contact 13h15, 16h, 19h, 21h45, ven. sam. 24h15 — My Fellow Americans sam. 19h30 — Space Jam 12h45, 15h, 17h15, 19h30, 21h30, sam. 12h45, 15h, 17h15, 21h30, ven. sam. 23h30 — 101 Dalmatiens 12h30, 15h15, 18h30, 21h15, dim. 12h30, 15h15, 21h15, ven. sam. 23h40 — The Preacher's Wife dim. 19h — Microcosmos 13h, 14h45, 16h55 — Karmina 19h15, 21h55, ven. sam. 24h20, mer. 21h55, jeu. 19h15 — Sleepers 12h, 15h30, 18h20, 21h20, ven. sam. 24h, jeu. 12h, 15h30, 21h20 — Mars Attacks! jeu. 22h

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — The Chamber 12h05, 14h35, 17h05, 19h30, 21h50 — Pulp Fiction sam. 24h10 — Bulletproof 13h15, 15h20, 17h20, 19h45, 21h30, sam. 23h45 — That Thing You Do 12h30, 14h50, 17h10, 19h25, 21h40, sam. 24h05 — Last Man Standing 12h15, 14h40, 16h55, 19h10, 21h20, sam. 23h30 — Maximum Risk 12h45, 14h45, 16h50, 18h50, 21h, sam. 24h — Long Kiss Goodnight 12h, 14h25, 17h, 19h35, 22h, sam. 24h30

12h25, ven. sam. 23h35

VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — Les 101 Dalmatiens ven. mar. mer. jeu. 18h50, 21h15, sam. dim. 13h, 15h30, 18h50, 21h15 — Star Trek: First Contact ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h45, sam. dim. 13h15, 16h, 19h, 21h45 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h, 15h30, 19h30, 21h40, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h30 — Les 101 Dalmatiens ven. mar. mer. jeu. 19h25, 21h40, sam. dim. 14h, 16h30, 19h25, 21h40 — Rançon ven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h55, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h15, 21h55 — Star Trek: Premier contact ven. mar. mer. jeu. 19h35, 22h, sam. dim. 13h25, 15h50, 19h35, 22h

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — 101 Dalmatiens sam. dim. mar. mer. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. lun. jeu. 19h, 21h — 101 Dalmatiens sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30 — Ransom sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h, 18h55, 21h25, ven. lun. jeu. 18h55, 21h25 — Jingle All The Way sam. dim. mar. 13h15, 15h15, 17h20, 19h25, 21h35, mer. 13h15, 15h15, 21h35, ven. lun. jeu. 19h25, 21h35 — Star Trek: First Contact sam. dim. mar. mer. 13h10, 16h10, 19h10, 21h40, ven. lun. jeu. 19h10, 21h40 — Daylight sam. dim. mar. mer. 13h20, 15h50, 19h, 21h40, ven. lun. jeu. 19h, 21h40 — Space Jam sam. dim. mar. mer. 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven. lun. jeu. 19h30, 21h30

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — The Mirror has Two Faces sam. dim. mar. mer. 13h45, 16h15, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30 — Jingle All The Way sam. dim. mar. mer. 13h15, 15h15, 17h10, 19h10, 21h15, ven. lun. jeu. 19h10, 21h15 — Daylight sam. dim. mar. mer. 14h, 16h30, 19h15, 21h40, ven. lun. jeu. 19h15, 21h40 — Daylight sam. dim. mar. mer. 13h20, 16h, 19h, 21h25, ven. lun. jeu. 19h, 21h25 — The English Patient sam. dim. mar. mer. 13h, 16h, 19h, 21h55, ven. lun. jeu. 19h, 21h55 — Romeo and Juliet sam. dim. mar. mer. 13h50, 16h20, 19h, 21h30, ven. lun. jeu. 19h, 21h30

STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — Basket Spatial 19h, 21h, sam. dim. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven. sam. 23h — Les 101 Dalmatiens 19h15, 21h25, ven. sam. 23h30 — Le tunnel de l'enfer 19h15, 21h30, sam. dim. 12h30, 14h45, 17h, 19h15, 21h30, ven. sam. 23h45 — Joyeux Calvaire 19h15, sam. dim. 13h15, 15h15, 17h15, 19h15 — La correction 21h15 — La course au jouet 19h10, 21h10, sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — Star Trek: Premier contact 19h15, 21h25, sam. dim. 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h35 — Le miroir à deux visages 19h05, 21h25, sam. dim. 13h20, 15h40, 19h05, 21h25, ven. sam. 23h45 — Rançon 19h, 21h20, sam. dim. 13h15, 15h40, 19h, 21h20, ven. sam. 23h40

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — La course au jouet 19h10, 21h10, sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — Rançon 19h, 21h20, sam. dim. 13h15, 15h40, 19h, 21h20, ven. sam. 23h40 — Les 101 Dalmatiens 19h15, 21h25, sam. dim. 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h30 — Le miroir à deux visages 19h05, 21h25, sam. dim. 13h20, 15h40, 19h05, 21h25, ven. sam. 23h45 — La correction 21h — Joyeux Calvaire 19h10, sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — Star Trek: Premier contact 19h15, 21h25, sam. dim. 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h35 — La correction 21h — Joyeux Calvaire 19h10, sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — Star Trek: Premier contact 19h15, 21h25, sam. dim. 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h35 — La correction 21h — Joyeux Calvaire 19h10, sam. dim. 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h10, ven. sam. 23h10 — Star Trek: Premier contact 19h15, 21h25, sam. dim. 12h45, 14h55, 17h05, 19h15, 21h25, ven. sam. 23h35

VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — Les 101 Dalmatiens ven. mar. mer. jeu. 18h50, 21h15, sam. dim. 13h, 15h30, 18h50, 21h15 — Star Trek: First Contact ven. mar. mer. jeu. 19h, 21h45, sam. dim. 13h15, 16h, 19h, 21h45 — Les 101 Dalmatiens sam. dim. 13h, 15h30, 19h30, 21h40, ven. mar. mer. jeu. 19h10, 21h30 — Les 101 Dalmatiens ven. mar. mer. jeu. 19h25, 21h40, sam. dim. 14h, 16h30, 19h25, 21h40 — Rançon ven. mar. mer. jeu. 19h15, 21h55, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h15, 21h55 — Star Trek: Premier contact ven. mar. mer. jeu. 19h35, 22h, sam. dim. 13h25, 15h50, 19h35, 22h

À QUÉBEC

CINÉMA STE-FOY: 2500, boul. Laurier (418-656-0592) — Rançon 19h25, 22h, sam. dim. 13h30, 16h15, 19h25, 22h — Star Trek: First Contact 19h, 21h45, sam. dim. 13h15, 15h45, 19h, 21h45 — Les 101 Dalmatiens 19h15, 21h30, sam. dim. 13h45, 16h, 19h15, 21h30

GALERIES CAPITALE: 5401, boul. des Galeries (418-628-2455) — Star Trek: First Contact 13h30, 16h15, 19h15, 21h55 — Les 101 Dalmatiens 12h45, 15h15, 18h15, 20h30 — Rançon: Premier contact 19h30, 22h

• CULTURE •

Les nouveaux mécènes (3)

Ondes à louer

En mal de subventions et de revenus, la télévision publique et privée, vendue par morceau à des producteurs privés plus ou moins intéressés est en voie de devenir un véritable marché aux puces.

Louise Ieduc
Le Devoir

Télévision Quatre Saisons présente cette saison une série de cinq émissions de l'hiver en sentiers, produites par la fédération des motoneigistes du Québec. Qui produit la soirée du hockey de Radio-Canada et coproduit les matchs de hockey à Télévision Quatre Saisons? La maison de production Molstar, filiale de Molson, qui paie par ailleurs le salaire de l'analyste Michel Bergeron.

Simple particularité du monde du sport? Pas si sûr. Cet été, le Festival des films du monde a mis en ondes et produit à la Société Radio-Canada *Carnet Festival*, une info-pub camouflée vivant bien sûr à promouvoir le festival de Serge Losique, reconnu pour avaler difficilement la critique. Dans la même veine mais dans un tout autre domaine, Les Ailes de la mode produit sur TVA sa propre émission.

D'informatives ou divertissantes, les ondes deviennent de plus en plus un marché aux puces et ce, sans que les téléspectateurs ne s'en rendent toujours compte.

A preuve, les infopublicités, les moins subtiles de toutes, arrivent malgré leurs gros sabots à tromper certains téléspectateurs, une personne sur cinq, selon Pierre Delagrave, vice-président, média et recherche, chez Cossette Communication-Marketing. Si sa firme a déjà produit des infopublicités, pour Bell ou la Banque de Nouvelle-Ecosse, il n'en délore pas moins qu'elles aient envahi presque toutes les chaînes. «Aux États-Unis, les infopublicités ont été limitées aux chaînes indépendantes et aux heures de moins grande écoute, la nuit. Aux États-Unis, aucune chaîne de l'envergure de TVA n'a ouvert aussi grand la porte.»

Selon M. Delagrave, si une chaîne récolte de cette façon un certain gain financier, elle le fait cependant au détriment de son image de marque. «Tout ça traduit en fait un malaise en télévision: n'y a-t-il pas trop de temps d'attente à vendre?»

Et quelles sont les cotes d'écoute de ces info-pub? A Télévision Quatre Saisons, selon des données de la firme Nielsen récoltées depuis le début de l'automne, les info-pubs du samedi et de dimanche, diffusées à 11h, attirent en moyenne 30 000 auditeurs. Le samedi, à 16h30, elles sont regardées par 77 700 Québécois, en moyenne.

TÉLÉVISION



Des émissions peu prisées par les commanditaires risquent d'être remplacées par les infopublicités, plus lucratives. La question s'est déjà posée, et une infopublicité a déjà eu raison d'une émission consacrée aux joutes de joutes.

Autre tendance très québécoise: l'avènement de la commandite, du genre «cette émission vous est présentée par...», un phénomène qui n'existe pas au Canada anglais et qui constitue au Québec une source de revenu désormais indispensable aux producteurs privés de grandes séries. Claude-Michel Morin, président de Publi-Cité, se spécialise justement dans la recherche de commanditaires pour de telles grandes séries et tient à démentir le sacro-mythe voulant que les scénarios soient modifiés par des commanditaires. «Bien sûr, dans *Jasmine*, une scène qui est prévue dans un restaurant sera filmée dans un *Dunkin' Donuts*, l'un des commanditaires. Et quand *Ford* commandite une autre série, un personnage sera probablement vu au volant d'une *Ford*. Mais ça s'arrête là.»

Beaucoup plus grave à son avis est le nombre croissant de téléseries, neuf à l'heure actuelle, qui débutent sans que leur montage financier ne soit achevé, obligeant après-coup les pouvoirs publics à rajuster leur mise à la hausse, comme ce fut le cas pour *Marguerite Volant*. «Au Québec, il y a environ 160 producteurs, et très peu d'entre eux roulent en Mercedes...», note M. Morin qui prévoit déjà que, l'an prochain, une ou deux séries devront elles aussi repasser le chapeau.

Louis Laverdière, directeur des opérations chez Téléfilm Canada, soutient que l'organisme ne base pas sa contribution sur les enjeux commanditaires. La multiplication des séries, malgré le nombre restreint de gros commanditaires, ne préoccupe pas l'organisme outre mesure. «Nous nous préoccupons surtout de ce que ni la qualité des émissions ni l'intérêt des téléspectateurs baisse. Il faut en fait créer un achalandage, une industrie forte et en compétition, capable de soutenir la création et susceptible de s'ouvrir à l'exportation.» Un beau programme!

Provoquer, pas plaire!

DES MOTS, D'LA DYNAMYTE

De Nathalie Derome. Costumes et maquillages: Claudie Gagnon. Éclairages: Lucie Bazzo. Son: Nancy Tobin. 3^e œil: Danielle Lecourtois. Écran: Tanya Morand. Interprètes: Nathalie Derome, Drae Rival, Nancy Tobin. Présenté au Théâtre la Chapelle dans le cadre des 20 Jours du théâtre à risque.

SOLANGE LÉVESQUE

Quand une femme se livre au chant de la vie qui monte en elle, qu'elle accepte d'explorer la large tessiture de sa sensibilité et qu'elle possède ce génie de déchiffrer les correspondances obscures et de les révéler, elle devient tout entière poésie, et ses mots, aussi puissants que des explosifs. Constitué principalement de monologues et de chansons, le spectacle de Nathalie Derome met en scène deux personnages: l'un présent, son batteur, Drae Rival, discret et inspiré; et l'autre appartenant au passé, qu'elle appelle sa «Tante Te-te» (si on est un peu torde, on peut entendre: «tant d'té-te!»), et à laquelle elle se réfère régulièrement. «Si une image vaut mille mots», disait sa Tante Te-te, méfie-toi des images; un conseil que Nathalie Derome a pris très au sérieux, manifestement, puisque, se tenant à l'écart du déferlement audio-visuel omniprésent, elle œuvre dans l'humilité de l'essentiel. Les seules images qu'elle se permet ont les mots pour support et l'imaginaire pour destinataire. En cela, elle se démarque de plusieurs autres spectacles solos qui reposent sur la technologie et qui sont le plus souvent conçus par des artistes masculins (un hasard?).

Les nombreux costumes farfelus qu'elle revêt ne sont pas des costumes, mais des dénégations, des réponses virulentes aux impératifs de toutes les modes. De même, le paravent qui occupe le fond de la scène où elle se retire pour changer de costume est à la fois un écran protecteur et le révélateur d'une réalité toujours plus multiple et complexe qu'il n'y paraît.

Chez Nathalie Derome, si la voix peut se faire douce, la rime est âpre et le cri n'est jamais très loin. Car la souffrance, les contradictions d'un univers déjà plus virtuel que réel, et les faux semblants, sont mis à nu. «On m'appelle madame... Jusqu'où ira la tyrannie? [...] Répondez-moi, quelqu'un!» Elle ne se contente pas de railler ou de faire rire; elle nomme, questionne, démasque. Marcher sur des œufs n'est certes pas la manière Derome; elle le fait! mais c'est littéralement, pieds nus, subvertis-



Nathalie Derome dans *Des mots, d'la dynamite*.

LUC SÉNÉCAL

sant l'expression avec audace. Ses propos atteignent parfois l'incandescence du feu, mais sa rampe est faite de coquilles fragiles. «Des solitudes, il y en a bien plus que deux...», remarque-t-elle.

Dans un numéro particulièrement caustique où elle entraîne les spectateurs dans une chanson à répondre, elle tend une canne à pêche au bout de laquelle elle accroche une énorme oreille de plastique qui repose mystérieusement, depuis le début du spectacle, dans un bocal rempli d'eau qui rappelle ces fameuses pots de formol où l'on conserve des spécimens anatomiques. Le refrain, drôle et iconoclaste, contient le nerf du spectacle: les mots sont notre seule protection contre la bêtise, et ils opèrent

aussi comme catalyseurs du désir.

Plus encore que dans ses spectacles précédents, le texte occupe ici une place centrale et il est empreint d'une poésie plus grave. «Il te reste plus rien que des voyelles dans les yeux [...] plus de langue». Après treize ans de scène et dix-neuf spectacles, Nathalie Derome en arrive au problème de la langue, qu'elle traite en utilisant divers niveaux de langage: sa langue est tour à tour vulgaire, classique, châtée, quotidienne, «jouale», anglicisée; mais le contrôle que l'artiste conserve sur elle souligne l'importance qu'elle accorde à son sujet.

Nathalie Derome n'est là ni pour séduire, ni pour plaire, elle est là pour déranger et elle dérange. Passionnément.

RADIO

Violent cauchemar

ODILE TREMBLAY
LE DEVOIR

Les bonnes causes produisent parfois des résultats mitigés. Au fond il n'y a que Pierre Falardeau pour prendre haut et fort la parole en protestant contre la manière dont les scénarios sont dénaturés, scrutés à la loupe, passés à la moulinette du regard collectif dans des institutions comme Téléfilm. On le sait son scénario de *La Corde* sur les derniers jours du Patriote de Lorimier a été refusé par l'institution fédérale.

Quoi qu'il en soit, après avoir écrit une préface à son scénario publié chez Stanké où il racontait ses affres de créateur, il remet la question sur le tapis dans *Le Cauchemar*, œuvre diffusée à la radio FM de Radio-Canada hier à 11h30.

A la voix, Normand Charette, Jean-Pierre Chartrand, Christiane Proulx, Manon Gauthier et

Pierre Falardeau dans son propre rôle. Le rôle en question est celui d'un cinéaste qui se rend avec sa productrice devant «le tribunal» de Téléfilm pour se faire savonner son texte et essayer un refus de financement.

Bon le tout est présenté comme une œuvre de fiction, la première de Falardeau hors du cinéma, mais le texte est collé sur la réalité. Dramatisé toutefois. Avec un début intéressant, et quand Falardeau explique ses frustrations de scénariste, quand il se fait dire que son héros est trop héroïque, ses personnages secondaires trop inconsistants, son argumentation se tient et on compatit à ses affres. Tout son plaidoyer aussi sur l'histoire qui ne se retrouve prédigérée qu'à travers des séries sirop comme *Les Filles de Caleb* en perdant son droit de cité au cinéma, sont des envolées vraiment fortes, comme il a l'art d'en lancer en coup de poing. Mais à la fin, les répliques tombent dans l'invective. Lorsque Manon Gauthier dans son rôle de productrice se met à traiter une adjointe à Téléfilm (en qui on reconnaît Myriamne Pavlovic) de façon vraiment violente, à travers des attaques personnelles tout à fait disgracieuses et vulgaires, Falardeau y perd sa crédibilité et n'ajoute rien au débat de fond. Au contraire, il s'enlise dans le règlement de comptes de premier degré. Dommage!

• À LA TÉLÉVISION •

NOS CHOIX

CE SOIR

Paule des Rivières

CHRISTIANE CHARETTE EN DIRECT

L'animatrice reçoit Jean-Marc Parent, Florian Sauvageau et Jean Royer.

Radio-Canada, 10h30;
Télé-Québec, 22h30

GRANDS REPORTAGES

Un portrait de Pascal Duquenne, ce jeune trisomique qui a reçu le prix du meilleur acteur à Cannes pour son rôle dans *Le Huitième Jour*. Aussi, un reportage du cinéaste Emir Kusturica, Palme d'or 1995 à Cannes, sur un homme qui ne peut sortir de chez lui sans traverser la propriété de ses voisins qui lui font la vie dure.

RDI, 20h

SPÉCIAL INFORMATION

JEAN CHRÉTIEN

Le premier ministre canadien fait un tour d'horizon des sujets qui préoccupent les Canadiens en répondant aux questions de représentants de divers groupes. Il sera question du dernier référendum, de chômage, de l'avenir des programmes sociaux.

Radio-Canada, 21h

LE MATCH DE LA VIE

Les auditions du Théâtre de Quat'Sous, la violence urbaine et les femmes au foyer.

TVA, 21h

CINÉMA

AU PETIT ÉCRAN



UNE PURE FORMALITÉ

(3) It. 1994. Drame policier de G. Tornatore avec Gérard Depardieu, Roman Polanski et Sergio Rubini. Impliqué semble-t-il dans des événements tragiques dont il n'a plus aucun souvenir, un écrivain est interrogé toute une nuit par un commissaire énigmatique.

TQ 20h

LA TURLUTE DES ANNÉES DURES

(4) Can. 1983. Documentaire de R. Boutet et P. Gélinas. Évocation, par l'image, la chanson et le souvenir, de la crise économique des années 30.

Canal D 20h

LES AMANTS DE VÉRONE

(4) Fr. 1949. Drame sentimental de A. Cayatte avec Serge Reggiani, Anouk Aimée et Pierre Brasseur. L'amour de deux jeunes gens se heurte à la méchanceté de leur entourage.

Canal D 23h

DU SILENCE ET DES OMBRES

(3) (To Kill a Mockingbird) É.-U. 1962. Drame social de R. Mulligan avec Gregory Peck, Mary Badham et Philip Alford. Deux enfants apprennent de leur père avocat le respect de tout être humain.

SRC 23h50

CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
2 (2) 4 (4)	Les Maîtres des sortilèges (16:27) / 0340 (16:55)	Watatatow	Fa Si La chanter	Ce soir	Virginie	La Facture / Liberté 55: infrastructure à Varennes	Les Héritiers Duval / Dernière	Question d'un pays	Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa Si La Chanter (23:02)	Sport / Cinéma / DU SILENCE ET DES OMBRES (3) (23:50)			
4 (5) 6 (6)	Claire Lamarche / Chers parents, je vous écris... (16:00)	Les Amuse-queules / André Boucher, Stéphane Bourguignon, Nicole Martin	Le TVA	Piment fort / Jean-Michel Dufaux, Christian Tétrault, Martin Petit	Le Joyeux Noël des Pierrafeu	Place Melrose	Le Match de la vie / La violence urbaine; les femmes au foyer; épanouies ou frustrées?; les auditions du Théâtre de Quat'sous	Le TVA	chaBada / François Pêrusse, Marie Michèle Desrosiers, Pierre Lalonde	TVA Sports / Loteries (23:52) / Télé-achats (23:58)					
15 (17) 24 (30) 46 (40)	Iris / Pacha (16:45)	La Légende de Croc Blanc	La Maison de Ouimzie	Carmen Sandiego	Allô prof	Québec plein écran	Cinéma / UNE PURE FORMALITÉ (3) avec Gérard Depardieu, Roman Polanski	On n'est pas né d'hier	Christiane Charette en direct	La Période de questions (23:24)					
2 (4) 16 (30) 35 (49)	Les Pierrafeu	Le Grand Journal	La Guerre des clans	Flash / Marie Michèle Desrosiers	Au-delà du réel	Miséricorde (3/4)	Salle d'urgence	Reddy Reddy Go! / Nathalie Simard, Rudy Caya, Yvan Martineau	Le Grand Journal	Sports Plus					
5 (6) 4 (8) 13 (12)	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsweek / Newsday	Man Alive / Inside Oc	Market Place	the fifth estate	Townhall with the Prime Minister	CBC News	News	Kids in the Hall				
8 (13)	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of... / E.T.	Jeopardy!	Roseanne	Life's Work / Frasier	Home Improvement	Spin City	W-5	CTV News	Nightline		
13 (8)	Rosie... (16:00)	News	Seinfeld	Pulse	Wheel of... / E.T.	Jeopardy!	Life's Work	Life's Work	NYPD Blue	News	Nightline (23:35)				
22 (13)	Step by Step	Mad About You	Seinfeld	Pulse	Wheel of... / E.T.	Jeopardy!	Life's Work	Life's Work	NYPD Blue	News	Nightline (23:35)				
3 (3)	Brady Bunch	Star Trek: Deep Space Nine	News	News	M*A*S*H										
8 (8)	Quinn (16:00)	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Martha Stewart's Home for the Holidays	Cinéma / CHRISTMAS IN MY HOME TOWN avec Melissa Gilbert, Tim Matheson	News	The Late Show (23:35)					
5 (5)	Oprah (16:00)	News	Coach	News	CBS News	Jeopardy!									
10 (10)	Quack Pack	Access Hollywood	Jeopardy!	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of... / Real TV	Mad About You	Something So Right	Frasier	Caroline in the City	Dateline NBC	The Tonight Show (23:35)		
33 (57)	Kratt's Creat.	Bill Nye	C. Sandiego?	News	News	Home Improv.	Wheel of... / Real TV	Mad About You	Something So Right	Frasier	Caroline in the City	Dateline NBC	The Tonight Show (23:35)		
57 (24)	Bill Nye	Wishbone	Real Science	ITN News	Nightly Bus.	News	Nightly Bus.	News	Great Performances	Great Performances (22:05)	Charlie Rose				
26 (26)	The Young and the Restless	Global News	Global News	E.T.	Town &...	Family Play.	Desiree's Wish	Destiny Ridge	Ray Bradbury...	Heart of...	Global News	Sportline			
TSN (TSN)	Attack/Crocodi.	Polka/Tots/...	Bus / Babaloos	Kratt's Creat.	Wishbone	Great Parks	Around Britain	Studio 2	Father Ted	Dead Donkey	Dialogue	Vital... (23:35)			
RDS (RDS)	Golf, World	Flex Appeal	WWF Raw	Sportsdesk	That's Hockey!	Boxing / Rafael Ruelas - Rocky Balboa	Boxing / Michael Carbajal - Jose Victor Burgos	Boxing / Michael Carbajal - Jose Victor Burgos	Sportsdesk						
TV5 (TV5)	Snooker (16:00)	Chasse &...	Coupe du Monde de ski alpin	Sports 30 Mag	Les Légendes du hockey	Patinage artistique	Rodger, Rodger	Sports 30 Mag	...plein air						
CF (CF)	Sous la... (16:00)	Journal suisse	Pyramide	Des Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Ça se discute / Peut-on échapper au stress?	Temps présent	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Le Cercle de...			
MP (MP)	Mégabogues	Schtroumpfs	Le Studio	Joy. Naufragés	Mutants de...										
MM (MM)	Musique vidéo (16:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Sp. / Le Délire Backstreet Boys	Perfecto	Musique vidéo						
SE (SE)	VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	MuchMegaHits	Classic...	Spotlight	Partridge...	The New Music	VideoFlow	Classic...	Spotlight			
YTV (YTV)	Power Rangers / Le Film (16:05)	Zigrail (17:40)			Les Quatre Filles du Dr March			Tension	Eldorado (23:55)						
RDI (RDI)	Spiderman	Jonny Quest	Secret World	Follow, Sleigh	Madeline	Bump in...	Are You Afraid	Goosebumps	Nighthood	XTreme	YTV News	Heartbeat...	Super Dave...	Catwalk	
D (D)	Jml FR2 (16:00)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Zozo le héros	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest			
	Le Fugitif (16:00)	L'Homme de fer	Le Goût du monde / La Grèce	Animalier / ...des mangoustes	Filière D / LA TURLUTE DES ANNÉES DURES (4)	L'Homme à la valise	Cinéma / LES AMANTS DE... (4)								

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

LE DEVOIR

CULTURE

Les nouveaux mécènes (2)

Scènes et mécènes

Parce qu'ils ne peuvent désormais plus compter que sur l'État, les entreprises et les compagnies de théâtre ont inventé un nouveau partenariat. Chacun y trouve profit.

Pierre Cayouette
Le Devoir

Le 28 novembre dernier, sur le chantier du Théâtre du Nouveau Monde, la vice-présidente communications de Bell, Monic Houde, a remis un chèque de 125 000 \$ au comédien Benoît Brière, président d'honneur de la campagne de financement du TNM, et à la directrice générale de cette compagnie, Lorraine Pintal.

En retour, le nom de Bell sera associé à la billetterie du futur édifice du TNM. Signe des temps, une borne interactive y sera installée et offrira une vitrine de choix aux nouvelles technologies de Bell. Cascades inc., l'autre principal donateur de la campagne du TNM — avec un don de plus de 100 000 \$ —, profitera aussi d'une certaine visibilité et donnera son nom au salon VIP.

Né avec le soutien de l'Église — qu'on se souvienne des belles années des Compagnons de Saint-Laurent du père Legault —, le théâtre québécois s'est développé avec l'État et, vraisemblablement, survivra grâce à l'entreprise privée. En cette période difficile où le soutien de l'État ne va plus de soi, le théâtre se tourne en effet de plus en plus, à défaut de véritables mécènes, vers la commandite. Sollicitées de toutes parts, les entreprises sont par conséquent forcées de faire des choix. Parallèlement, leur pouvoir de « négociation » auprès des compagnies qu'elles supportent s'en trouve sans cesse renforcé.

« Les entreprises cherchent naturellement à rentabiliser leurs investissements. Elles veulent rejoindre le public. Les entreprises négocient donc des contrats leur permettant une certaine visibilité. Le mécénat a désormais fait place à une sorte de partenariat d'affaires qui profite aux deux parties et tient compte de nos objectifs communs », explique Nadine Marchand, directrice communications-marketing au TNM.

Etonnamment, la présence de plus en plus grande de l'entreprise privée au théâtre se heurte encore à quelques préjugés tenaces. Par angélisme ou par ignorance, certains croient que leur engagement sous-entend nécessairement l'exigence de la rentabilité et, du coup, des concessions sur le plan artistique.

L'expérience de l'Espace Go, un théâtre audacieux dont le mandat est loin d'être populaire ou populiste, démontre pourtant le contraire. La directrice artistique, Ginette Noisieux, en témoigne. « Depuis 1987, nous avons développé des relations privilégiées avec ces entreprises. Ce rapprochement est né du désir de pouvoir



réaliser nos projets artistiques. On a assisté, dans les années 80, à une explosion fulgurante de la création théâtrale. Or il n'y avait rien pour soutenir ça. Pour les gouvernements, toutes les compagnies sont sur le même pied, qu'elles soient "nationales", de création ou "à projets". Si on demande 5 % de plus, ils nous répondent qu'ils ne peuvent nous l'accorder sous peine de devoir le donner à tous les autres. D'où la nécessité d'aller chercher le soutien de l'entreprise privée. »

Air Transat, par l'entreprise de Jean-Marc Eustache, est, avec la Banque Laurentienne, l'un des principaux commanditaires des projets de l'Espace Go. Sans eux, la tournée d'Albertine en cinq temps ne pourrait avoir lieu. « Les gens d'affaires avec lesquels nous sommes associés se passionnent pour notre aventure, pour la qualité de notre projet. Ce ne sont pas nécessairement des passionnés de théâtre. Chose certaine, ils ne s'ingèrent absolument pas dans mes choix artistiques et me font entièrement confiance. Leur présence est capitale. Je ne peux pas compter sur l'État pour assurer la survie et la croissance de l'Espace Go », poursuit Ginette Noisieux.

Jean-Léon Rondeau, directeur général de l'Académie québécoise du théâtre, rappelle que les commanditaires assument plus de 60 % du budget de l'organisme. « Sans les contributions de Loto-Québec, le Groupe Essaim et autres, il n'y aurait pas de Soirée des Masques », dit-il.

Il avoue ne pas comprendre pourquoi les commanditaires, privés ou publics, ont mauvaise presse. « Les journalistes sont prêts à toutes les contorsions pour éviter de nommer un commanditaire. C'est frustrant. Même dans le milieu du théâtre, certains n'ont pas caché leur réticence devant la présence de commanditaires au conseil de l'Académie », se plaint-il.

Chose certaine, renchérit la directrice du Conseil québécois du théâtre, Dominique Violette, l'exigence faite au théâtre de chercher de plus en plus de revenus autonomes les force à revoir leurs modes de gestion. Cette nouvelle donne n'est pas étrangère, par exemple, à l'augmentation importante du prix des billets au cours des dernières années.

« Le mécénat a désormais fait place à une sorte de partenariat d'affaires qui profite aux deux parties »

Alain Grégoire au Trident

Le metteur en scène, comédien et professeur de théâtre Alain Grégoire assumera la direction artistique du Théâtre du Trident de Québec pour la saison 1997-1998. M. Grégoire prendra la relève de Serge Denoncourt qui a annoncé au début de l'automne qu'il ne demanderait pas de renouvellement de son mandat.

La nomination du nouveau directeur a été annoncée hier par l'entremise d'un communiqué. Jusqu'à tout récemment, Alain Grégoire assumait par intérim la direction du Théâtre français du centre national des Arts (CNA), à Ottawa, après y avoir coordonné les activités du Théâtre-Jeunesse. Il a également été directeur artistique du Théâtre le Carroussel et du Théâtre de l'Organisation O, à Montréal.

L'homme de théâtre polyvalent est issu de la promotion de 1975 du cégep Lionel-Groulx où il assume actuellement une mise en scène. Il est aussi un familier du Trident puisque c'est sous sa gouverne que le CNA a coproduit avec ce théâtre *Les parents terribles*. Il a de plus accueilli dans la capitale fédérale deux productions de Québec, *Dom Juan* (1996) et *Les Fourberies de Scapin* (1993).

Variations périlleuses

DANSE

SUITES FURIEUSES

Chorégraphie : Hélène Blackburn. Interprétation : Jean-François Déziel, Sandrine Lafond, Nancy Leduc, Blair Neufeld, David Pressault, Elaine Salvail, Yves Saint-Pierre, Luciane Xavier Pinto. À L'Espace Tangente, jusqu'au 15 décembre à 20h30

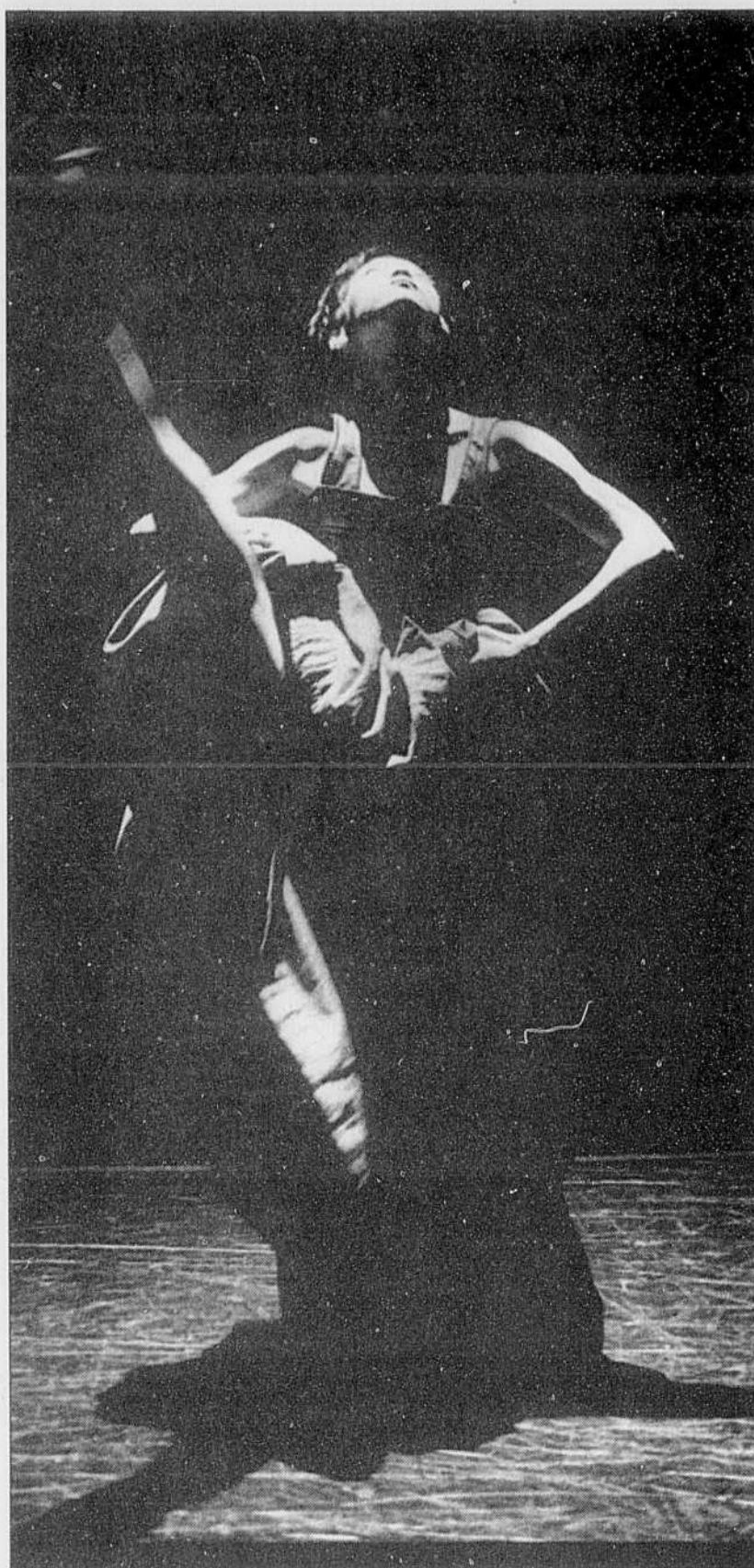
ANDRÉE MARTIN

S'il existe, quelque part sur la planète, une danse physique et vigoureuse, une danse pleine de verve qui n'a pas peur de se déployer dans l'espace, c'est bien la danse québécoise. *Suites furieuses* d'Hélène Blackburn, présenté pour la première fois au Festival international de nouvelle danse (FIND) en 1995, nous en donne clairement la preuve.

Œuvre énergique s'il en est, l'enchaînement perpétuel des mouvements est tout à fait captivant. Sans le moindre détour, les gestes vifs et précis des interprètes nous renvoient l'image de la détermination. Les femmes comme les hommes marchent du talon, montrent du caractère, et leurs mouvements ne passent jamais par quatre chemins. Les trajets des corps se déplaçant dans l'espace et l'ensemble des gestes sont toujours directs, ce qui donne une étonnante et très agréable clarté à l'ensemble de ces suites fabuleuses.

Suites furieuses a tous les éléments d'une pièce finement construite et très bien balancée. En juxtaposant des instants plus calmes aux circulations frénétiques, la chorégraphe nous permet de respirer un peu, tout en augmentant l'impact des moments de tension. Blackburn a aussi eu la bonne idée d'intercaler des soupçons historiques dans cette œuvre proprement urbaine et contemporaine. En ce sens, l'utilisation des costumes (magnifiques, signés Carmen Alie et Denis Lavoie), et les attitudes rigides qui vont avec, constituent l'une des belles trouvailles de l'artiste. Les corsets de cuir et les longues jupes de tissus lourds des femmes, nous font automatiquement voyager quelque part dans un XIX^e siècle imaginaire. De plus, les scènes où l'une et l'autre des femmes marchent, s'arrêtent, puis frappent le sol avec leurs jupes, confèrent un ton particulier à toute la chorégraphie.

On pourrait faire plusieurs interprétations de cette œuvre où l'urgence demeure, sauf à quelques moments, constante. Il existe tout un jeu de relations entre les différents interprètes, où la confrontation semble vouloir côtoyer la panique, la colère, et même la frustration. Il y a quelque chose d'agressif qui se glisse dans certaines variations, mais il s'agit d'une agressivité contenue, et non dirigée vers autrui; une sorte de rage intérieure transparissant à travers les gestes fougueux des danseurs. D'ailleurs, les interactions directes entre les danseurs ne nous frappent pas vraiment. Ce sont plutôt les va-et-vient d'un côté et de l'autre, les enchaînements impliquant tous



Les danseurs d'Hélène Blackburn dans *Suites furieuses*.

les interprètes, et la musique intense et particulièrement efficace (Bartok, Hindemith, Stravinski et Eric), qui constituent les moments les plus hypnotiques.

Depuis 1983 plusieurs chorégraphes d'Hélène Blackburn témoignaient du talent certain de cette chorégraphe et ancienne interprète

de Jean-Pierre Perreault. Mais jamais on n'avait senti chez elle, une telle clarté et une telle affirmation dans les choix esthétiques et chorégraphiques. L'identité artistique des *Suites furieuses* est sans équivoque, et il semble bien que l'artiste ait trouvé là un terrain de création riche et un champ gestuel des plus solide.

EN BREF

Programme double à Canal D

Du 20 décembre au 5 janvier, Canal D offrira un programme double à ses téléspectateurs. La chaîne présentera à 22h la biographie d'un artiste, suivie, à 23h, d'un film mettant cet artiste en vedette ou signé par cet artiste. La biographie d'Antoine de Saint-Exupéry, le 20 décembre, lancera le bal, et cédera sa place, le lendemain, 21 décembre, au cinéaste Marcel Carné. Yves Montand, Michel Simon, Michèle Morgan, Paul Newman, Grace Kelly, pour ne nommer que ceux-là, seront à l'honneur. La chaîne présentera par ailleurs, à compter du 6 janvier, une série documentaire en quatre épisodes intitulée *Chine: L'Éveil du dragon*.

Un livre sur Quilico père

(PC) — Un nouveau livre est consacré au baryton Louis Quilico, qui célèbre cette année 25 ans de carrière au Metropolitan Opera, de New York. Intitulé *Mr Rigoletto: In Conversation with Louis Quilico*, l'ouvrage a été écrit par sa femme, la pianiste Christina Petrowska. Elle trace un portrait de son mari par les thèmes de l'enseignement, de la voix, de l'opéra et du personnage de Rigoletto, héros tragique de l'opéra éponyme de Verdi, le rôle qui a rendu célèbre le baryton mont-réalais.

Grande visite à l'OSM

(Le Devoir) — De la grande visite ce soir et demain à l'Orchestre symphonique de Montréal: l'étoile montante du violoncelle, Truls Mørk, jouera pour la première fois à la Place des Arts. Le musicien norvégien interprétera, en duo avec la violoniste Chantal Juillet, le double concerto de Brahms. Les deux se connaissent bien pour avoir déjà enregistré le duo de Ravel, et se préparent à enregistrer un duo de Kodaly. Une entrevue avec M. Mørk paraîtra dans *Le Devoir* de demain.

Vigneault fera l'Olympia

(PC) — Gilles Vigneault fera l'Olympia de Paris en mars prochain et y enregistrera un disque pendant le spectacle. Vigneault n'a pas chanté dans la capitale française depuis dix ans et pas mis le pied sur la scène de la salle mythique depuis 15 ans. Gilles Vigneault se produira un seul soir à l'Olympia, le 10 mars, dans le cadre d'une tournée d'une douzaine de villes françaises et suisses. Il s'agira du grand retour parisien

Supplémentaires
17 et 18 décembre

Forever TANGO
Une création de Luis Bravo

« Le tango dans ce qu'il a de plus beau, de plus chaud... C'est vraiment à voir ! »
-Bon Matin, Radio Canada

« ...Forever Tango peut se targuer d'avoir des danseurs époustouflants de virtuosité. »
-La Presse

« ...un art qui se perd sur la scène montréalaise : celui de la danse à l'état brut, pour le simple plaisir de la chose... »
-Le Devoir

« J'ai vu la passion à l'état brut sur scène. »
-SAÏET BOYDOR 1, TVA

3 au 15 décembre
Théâtre Maisonneuve, Place des Arts
Billets : Place des Arts 842-2112 • Réseau Admission 790-1245

La trilogie des histoires de Pol Pelletier

ENTRACTE
La trilogie des histoires se poursuit en mai au 55 Prince en création

Du mardi au samedi à 20 h et le dimanche à 16 h
DERNIÈRE CHANCE EN 1996

JOIE 10 et 11 décembre Océan 12, 13, 14 et 15 déc.

Pol Pelletier vous invite à une grande fête avec orchestre le 15 décembre à 20 h
réservation obligatoire • coût : 5 \$

Au 55 Prince
55, rue Prince, Vieux-Montréal (coin Wellington)
Métro Square-Victoria

Billetterie: 876-1155
Billets : 22 \$ • Étudiants : 15 \$
Forfait Joie et Océan : 30 \$
*Prix de groupe disponible sur demande

Conception et collaboration : Paul Bertrand, Mérédith Caron, Jordan Deitcher, Robbi Finkel, Claude Goyette, Brigitte Heantjens, Danièle Hotte, François Laplante, Louise Lemieux, Irène Mavromatis, Lynne McGee, Sylvie Morissette, Pol Pelletier, Caroline Ross, Gisèle Sallin, Isabelle Villeneuve.

spécial pol pelletier
12 décembre Océan
PAYEZ CE QUE VOUS POUVEZ
pas de réservation, premiers arrivés, premiers servis.

Joie Océan
PRIX DE LA MEILLEURE COMÉDIENNE de l'Association québécoise des critiques de théâtre '93, à sa création en 1995.
Au palmarès des MEILLEURS SPECTACLES dans 4 journaux par l'Association québécoise des critiques de théâtre '96.
En nomination pour le MEILLEUR SPECTACLE DE L'ANNÉE par l'Association québécoise des critiques de théâtre '96.

CONSEIL DES ARTS
The Canada Council
Conseil des Arts du Canada
CIBL